



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

LE MORBIHAN

Le "modèle breton" ou la conjugaison
d'un mouvement social et de la dynamique agro-alimentaire

P. DAUCÉ

Le Morbihan fait partie de ces départements dont l'agriculture a connu depuis quelques décennies une véritable révolution à l'intérieur de structures d'exploitation en apparence assez stables. La petite agriculture traditionnelle des années 50, autarcique et diversifiée, a cédé la place en moins d'une génération à une agriculture au contraire fortement spécialisée, intensifiée et intégrée dans son environnement économique.

Quelques chiffres résument l'état actuel de l'agriculture morbihannaise et permettent de la situer par rapport à la Bretagne ou à l'ensemble de la France (tableau 1). Le Morbihan, qui est largement *représentatif du secteur agricole régional*, possède de nombreux traits originaux par rapport aux moyennes nationales, qu'il s'agisse des données de structures ou des résultats économiques.

A. Données structurelles

Tableau 1.
L'agriculture du Morbihan.

	Morbihan	Bretagne	France
Surface moyenne des exploitations de 1 ha et plus (ha)	17,3	16,6	25,7
Superficie cultivée en faire-valoir direct (%)	56,7	52,5	50,1
Nombre de salariés permanents pour 100 exploitations	7	10	18
Nombre d'UTA pour 100 ha de SAU	8,9	9,3	6,3

Source : SCEES, RGA 1979-80

B. Données économiques

	Morbihan	Bretagne	France
Production agricole finale en F/ha SAU	15 249	16 196	8 384
Production laitière (en % de la PAF)	30,4	30,0	18,2
Production porcine (en % de la PAF)	19,0	23,5	6,4
Production avicole (en % de la PAF)	28,2	19,8	7,4
Production de viande bovine (en % de la PAF)	13,8	16,9	17,1
Part des CI dans la PAF (%)	72,7	70,6	51,6
Part des aliments du bétail dans les CI (%)	66,8	63,0	31,6
RBE en F/actif familial (optique livraison)	47 052	51 482	61 033

Source : SCEES, Comptes départementaux de 1983.

La superficie des exploitations demeure restreinte : 17 ha en moyenne contre près de 26 ha à l'échelon français et la population active agricole, à très large prédominance familiale, reste dense par rapport à la superficie cultivée : le rapport homme/terre est presque de moitié plus élevé en Bretagne (environ 9 UTA pour 100 ha SAU) qu'en France (6,3). Le haut niveau de production à l'hectare - il est en Bretagne le double de la moyenne des départements français - est la conséquence d'une recherche de la productivité maximum du travail par une *intensification* des facteurs de production vis-à-vis d'un *facteur rare, la terre*. Elle se concrétise à travers une orientation privilégiée vers trois productions animales : lait, porc et volailles qui représentent à elles seules en Bretagne - et dans le Morbihan - environ 75 % de la production agricole finale.

L'étroitesse des surfaces disponibles a été surmontée grâce à l'appel à des moyens de production extérieurs au secteur agricole et notamment aux

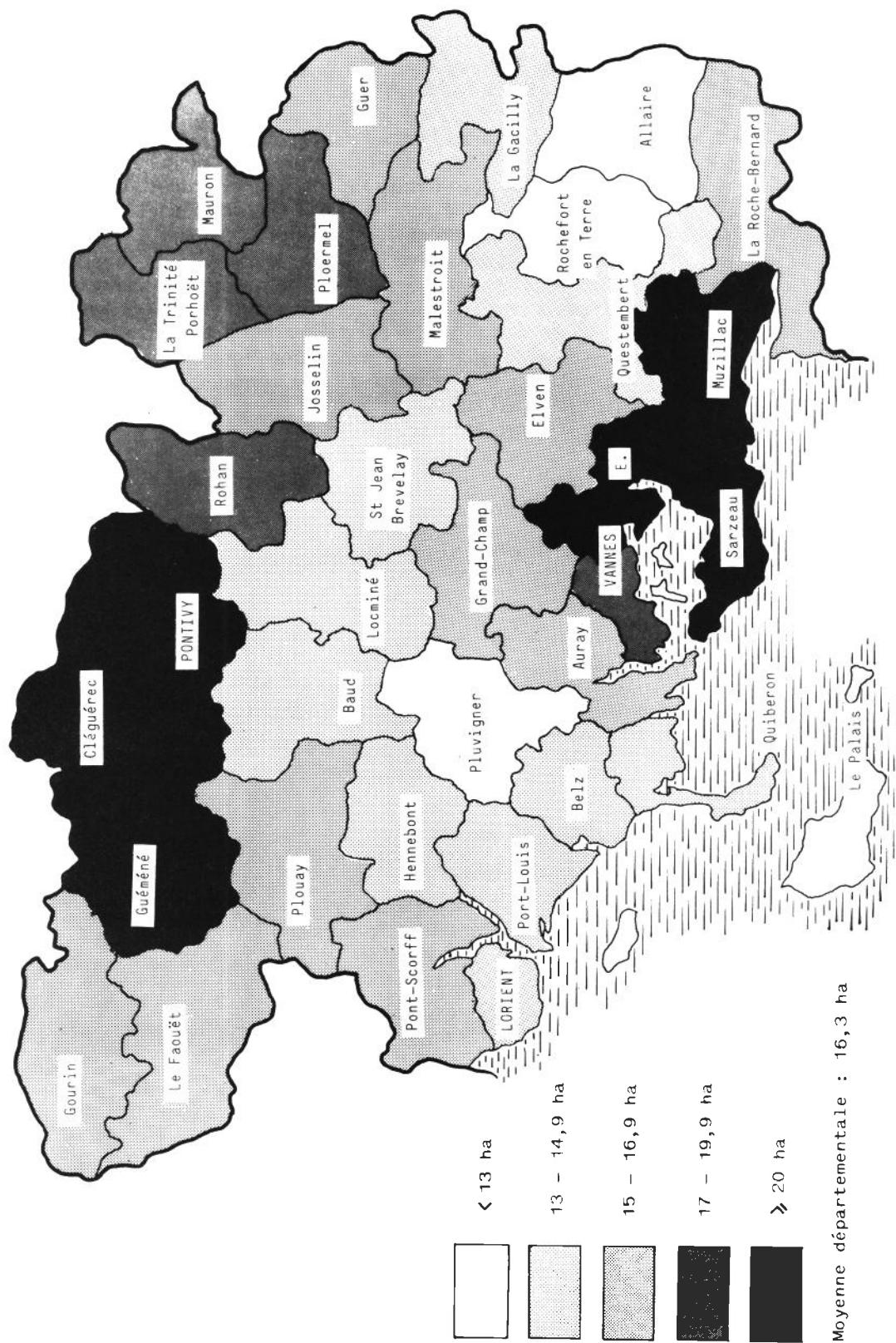
consommations intermédiaires qui représentent une part considérable de la valeur des livraisons : 70,6 % au niveau régional, 72,7 % dans le département du Morbihan contre seulement 51,6 % à l'échelle nationale. Les aliments du bétail y occupent d'ailleurs une part prépondérante : 66,8 % des CI dans le Morbihan, 63,0 % en Bretagne et 31,6 % en France. Du fait de cette utilisation très poussée d'approvisionnements achetés, la valeur ajoutée par l'agriculture régionale est modeste et le revenu agricole par travailleur familial n'atteint pas les mêmes sommets que la production : il est en 1983 de 47 052 F dans le Morbihan, et de 51 482 F en Bretagne, soit respectivement 23 % et 16 % en-dessous du RBE moyen national.

Ajouté à ces statistiques départementales et régionales, l'examen du degré de spécialisation et de concentration de l'agriculture morbihannaise (tableau 2) complète le panorama qu'il faut garder en mémoire au seuil de l'analyse de son développement récent. Ainsi, l'affectation presqu'exclusive des surfaces cultivées (près des trois-quarts) aux productions fourragères destinées aux bovins laisse présumer la *coexistence de deux systèmes d'élevage* organisés différemment, l'un lié aux cultures de l'exploitation (lait), l'autre indépendant des produits de la ferme (porcs et volailles en ateliers hors-sol).

Tableau 2.
Spécialisation
et concentration
dans l'agriculture
du Morbihan en 1980

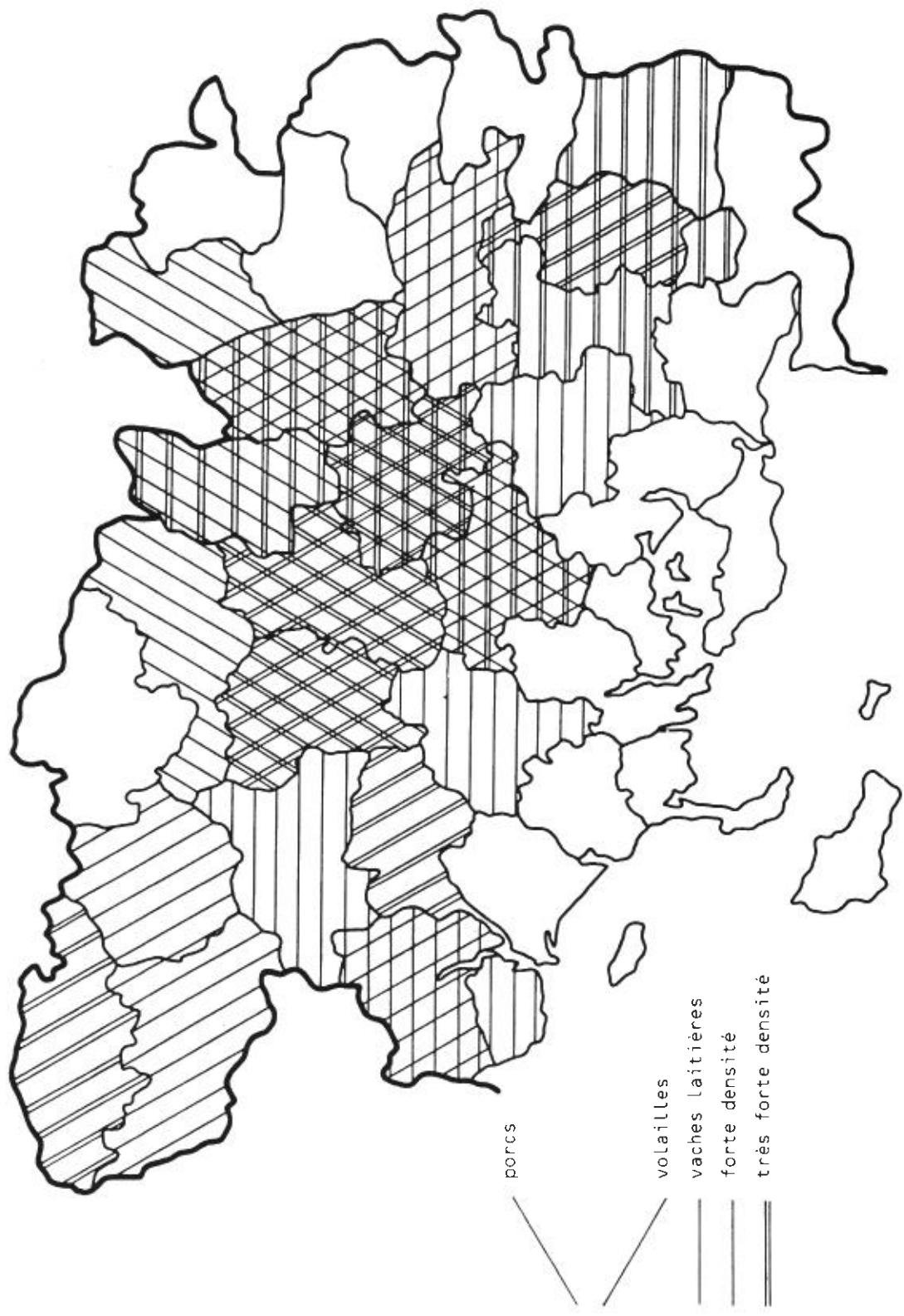
	Valeur absolue	% du total
Utilisation de la surface agricole :		
— céréales	90 800 ha	21,4
— cultures fourragères	239 000 ha	56,3
— autres cultures	16 200 ha	3,8
— prairies permanentes	73 000 ha	17,2
— Exploitations ayant 30 ha ou plus :		
— nombre	3 823	14,7
— superficie	157 067 ha	37,1
— Exploitations ayant des vaches laitières :		
— nombre	19 258	73,9
— Exploitations ayant 30 vaches laitières ou plus :		
— nombre	2 161	8,3
— effectifs	83 147	27,9
— Exploitations ayant des porcs :		
— nombre	7 844	30,1
— dont ayant 200 porcs ou plus :		
— nombre	1 260	4,8
— effectifs	602 215	79,8
— Exploitations ayant 1 000 têtes de volailles ou plus :		
— nombre	1 576	6
— effectifs	18 814 000	98,4
Exploitations à temps complet (1 UTA ou plus) :		
— nombre	19 546	75
— Répartition des exploitations selon leur dimension économique :		
MBS inférieure à 4 000 UCE	9 695	37
MBS de 4 000 à 16 000 UCE	12 314	47
MBS égale ou supérieure à 16 000 UCE	4 054	16
Ensemble	26 063	100
— Répartition des exploitations par OTEX :		
— bovins-lait (41,412)	14 534	55,8
— autres bovins et herbivores (42,43,44)	2 789	10,7
— porcs et volailles (51,52)	1 375	5,3
— polyélevage (71,72)	2 273	8,7
— culture élevage (81,82)	2 546	9,8
— culture (11,12,62)	2 293	8,8

Source : SCEES, RGA 1979-80



Carte I. - Surface agricole utilisée par exploitation en 1980
moyenne cantonale

Source : SCEES, RGA 1980



Carte 2. - Localisation des productions animales en 1980
selon leur densité par hectare de SAU

Source : SCEES, RGA 1980

La **concentration** des surfaces demeure modérée (15 % des exploitations ont 30 ha ou plus, occupant 37 % de la SAU) de même que celle des élevages laitiers qui est du même ordre. Par contre, l'élevage des porcs et des volailles se pratique pour l'essentiel dans un faible nombre d'ateliers de grande dimension : 1 260 éleveurs de porcs (porcheries supérieures à 200 places) et 1 600 aviculteurs (poulaillers de plus de 1 000 têtes) assurent la quasi-totalité de la production correspondante alors que l'on compte au total 26 000 exploitations dans le Morbihan.

Dès lors, la taille économique ne peut plus se résumer à la simple superficie exploitée par les agriculteurs. Aussi, pour une vision d'ensemble des structures et systèmes de production du département, vaut-il mieux retenir une présentation qui répartit les exploitations selon les classes de marge brute standard (MBS) telles qu'elles ont été établies lors du RGA de 1979-80. En résumé, les unités de production agricole peuvent être décrites de la manière suivante dans le Morbihan :

- 4 000 grandes exploitations (plus de 16 000 UCE soit l'équivalent de 40 ha de blé) disposent d'ateliers laitiers, porcins ou avicoles de bonne dimension ; une même exploitation peut posséder un seul de ces élevages ou plusieurs juxtaposés.
- 12 000 exploitations de dimension moyenne (de 4 à 16 000 UCE) sont principalement orientées vers la production laitière.
- 10 000 exploitations de petite taille (moins de 4 000 UCE) assurent des productions diverses mais, pour plus de 60 % d'entre elles, n'occupent pas un actif agricole à temps complet.

Même si des bassins de production plus spécialisés se sont constitués au cours du temps, *le même type d'agriculture prédomine* sur l'ensemble du département. Parmi les spécificités locales, on peut simplement relever la plus grande « richesse » traditionnelle de la région de Pontivy (sols plus fertiles, exploitations plus grandes) ou les risques de « dévitalisation » qui se posent de manière aiguë dans les terres plus isolées de Bretagne intérieure (cantons de Gourin et Le Faouët).

La plus ou moins grande disponibilité du facteur « terre » n'est pas indépendante de la **localisation des élevages**, notamment hors-sol. La comparaison de la carte 1, représentant la superficie moyenne d'exploitation par canton, et de la carte 2, où l'on a représenté la densité des divers élevages, est éclairante. Des cantons du Centre-Bretagne, aux structures relativement grandes, ne présentent pas une forte densité de cheptel vif à l'hectare - ainsi Mauron ou Ploërmel au nord-est du département ou Cléguérec au nord. En revanche une charge élevée d'animaux (porcs et volailles notamment) s'observe dans les cantons de Baud, Locminé, Saint-Jean-Brévelay ou Rochefort-en-Terre, dans la zone médiane du Morbihan. Les modestes superficies dont y disposent les exploitations (de 13 à 15 ha, en moyenne cantonale, en 1980) renvoient directement au mouvement d'intensification que l'on y constate.

Sur le littoral, on remarquera que les productions hors-sol, tout comme l'élevage laitier, sont peu présentes ; ceci concerne aussi bien des cantons de « petites » exploitations (Port-Louis, Belz, Quiberon) que de « moyennes » (La Roche-Bernard, Auray) ou de « grandes » - plus de 20 ha en moyenne cantonale - comme Vannes, Sarzeau ou Muzillac. En fait, ici, ce sont les effets contraires à l'agriculture - et surtout à l'élevage intensif - de l'urbanisation et du tourisme des régions côtières qui se manifestent, notamment en raison des problèmes d'environnement que posent porcheries et poulaillers.

Enfin, au secteur de la production agricole se joint dans le Morbihan un **réseau serré d'industries agricoles et alimentaires** (coopératives ou non) réparties sur tout le département. Abattoirs, laiteries, salaisonnères, fabriques d'aliments du bétail, conserveries, etc. se sont implantés à la mesure de la

croissance de l'agriculture, constituant un élément moteur du développement industriel local.

L'étude que l'on présente ici résulte d'un ensemble de travaux de recherches entrepris en 1980 à la demande de la Chambre d'agriculture du Morbihan. Des responsables professionnels souhaitaient que soit analysé le rôle de la vulgarisation agricole depuis son origine, vers 1950.

Un tel examen imposait en fait un détour préalable ; il s'agissait de repérer et comprendre le rôle des différents agents économiques et sociaux qui sont intervenus dans la modernisation de l'agriculture départementale afin d'y résister l'appareil du développement *stricto sensu*. La demande originelle ainsi que la démarche méthodologique utilisée sont précisées en annexe. Le lecteur y trouvera également une brève analyse des textes publiés dans le cadre de cette recherche.

Les pages qui suivent ont pour idée directrice la compréhension des mécanismes d'évolution de l'agriculture morbihannaise de 1950 à nos jours. La présentation reste essentiellement chronologique et cherche à dégager les grandes phases des transformations et leur signification. A chaque fois, l'accent est mis sur les modalités spécifiques d'intervention des acteurs du développement et sur les formes de différenciation sociale qui y correspondent au sein même du monde agricole.

1. LA PETITE AGRICULTURE D'AVANT-GUERRE

Dans le Morbihan, comme dans l'ensemble de la Bretagne, l'agriculture a constitué jusqu'à une date récente la base de l'activité économique régionale : au recensement de 1946, les actifs agricoles (hommes) représentaient encore plus de la moitié de la population active totale (contre 31 % au niveau national). Cette économie paysanne était constituée d'un grand nombre de petites exploitations utilisant une main-d'œuvre nombreuse et fonctionnant en circuit semi-fermé selon le système traditionnel de polyculture-élevage.

Même si, dans les années 50, une impression générale de grande stabilité, mêlée de routine et de repli sur soi, se dégage encore de l'agriculture morbihannaise, une mise en perspective historique permet de la resituer dans un processus d'évolution qui s'engage au XIX^e siècle, s'accentue sous certains aspects dès avant la guerre de 1939-45 et va provoquer, dans les deux dernières décennies une véritable mutation des conditions de la production agricole.

1.1. SEMI-AUTARCIE ET POLYCULTURE-ÉLEVAGE

C'est à partir de 1850 que se réalise dans la région un premier mouvement d'intensification agricole, avec la mise en place du système de polyculture-élevage qui succède progressivement à l'agriculture archaïque fondée sur l'alternance de jachères et de céréales et sur l'exploitation des landes et communaux. Cette première révolution agricole s'est réalisée principalement sous l'impulsion de la noblesse qui, après la Révolution, y a trouvé le moyen d'augmenter la rentabilité de ses terres et de continuer à assurer sa domination sans remettre en cause les structures socio-économiques paysannes⁽¹⁾. Dans le Morbihan, la majorité des exploitants dépendent alors de propriétaires non agriculteurs. L'enquête décennale de 1862 dénombre seulement 25 % d'exploitations en faire-valoir direct exclusif, contre 29 % en fermage, 5 % en métayage et 41 % en système mixte.

A cette époque, se consolide la petite exploitation familiale, la nouvelle agriculture permettant grâce à des rendements moins faibles de faire vivre mieux une population au moins aussi nombreuse⁽²⁾. Dans la région en effet, la pression démographique est très forte. L'excédent des naissances sur les décès dépasse de loin l'exode rural, lui-même freiné par l'éloignement des centres de développement industriel. Il s'agit donc avant tout, sur des exploitations exiguës, de tirer le maximum du sol ; c'est ce que permet l'application d'un système de polyculture-élevage conduit jusqu'au bout de sa logique.

Ainsi, vers 1930, dans le Morbihan, 50 000 exploitations, d'une superficie moyenne comprise entre 8 et 9 ha, emploient 3 ou 4 personnes en permanence (chef d'exploitation, aides familiaux, salariés). Leur fonctionnement est orienté en priorité vers la satisfaction des besoins internes : les cultures et les élevages sont divers, complémentaires les uns des autres, et aucune spécialisation réelle ne se dégage à l'échelle des exploitations ni au niveau de la région. Il suffit pour s'en convaincre de considérer la répartition du territoire cultivé⁽³⁾ ou la variété des diverses catégories d'animaux à cette époque (chevaux, boeufs de trait, vaches laitières, veaux et génisses, porcs et truies, basse-cour), tous nourris à partir des produits de la ferme.

⁽¹⁾ H. LAMARCHE, *La pénétration du capitalisme dans la paysannerie morbihannaise ...*

⁽²⁾ Sur les changements qui s'opèrent alors, on peut se reporter à : M. GERVAIS et al., *Une France sans paysans* ; M. LE LANNOU, *Géographie de la Bretagne* ; P. DAUCÉ et Y. LEON, *L'évolution de l'agriculture depuis 1850*.

⁽³⁾ En 1929, le Morbihan consacre 180 000 ha aux céréales (blé, seigle, avoine, sarrasin), 116 000 ha aux prairies permanentes, 70 000 ha aux cultures fourragères et 42 000 ha aux pommes de terre.

Seul ce qui n'est pas repris sur l'exploitation ou consommé par la famille est commercialisé sur le marché local. L'insertion dans les circuits d'échanges reste donc tout à fait modeste, d'autant plus que les niveaux de rendement plafonnent vite et ne permettent pas de dégager des quantités importantes de surplus⁽⁴⁾; les industries de transformation sont par ailleurs presque totalement inexistantes. Malgré les changements qui se sont opérés à partir de 1850, les pratiques agricoles demeurent souvent routinières et le progrès technique ne se diffuse qu'avec retard et lenteur. C'est ce qui est ainsi résumé dans le rapport joint à l'enquête agricole de 1929: « *Une évolution certaine, mais tardive, des méthodes culturales et de l'organisation professionnelle, conséquence de l'éparpillement des exploitations, du mauvais entretien des chemins, des dialectes et de la mentalité de cultivateurs, joints à un manque général d'instruction* »⁽⁵⁾.

Comment dès lors peut-on imaginer que de cette paysannerie nombreuse, peu instruite, aux conditions de vie et de travail difficiles, intégrée dans une société rurale hiérarchisée où le poids des notables et de l'Eglise était prédominant⁽⁶⁾, allait naître à partir de 1950 une agriculture modernisée, productive et spécialisée, telle qu'on la connaît aujourd'hui ?

1.2. LES PREMIERS GERMES DE L'ÉVOLUTION ULTÉRIEURE

On trouve cependant, dès avant la guerre, des signes précurseurs des modifications, souvent radicales, que l'on allait connaître par la suite et dont l'origine tient à la fois à des impulsions externes et à des caractéristiques propres à l'agriculture locale.

Certains facteurs de changement renvoient en effet au mouvement d'ensemble de l'agriculture française dans le contexte économique de l'époque ; une mécanisation naissante, le recours croissant à des moyens de production achetés entraînent l'économie paysanne bretonne dans un processus d'échanges monétaires qui remet peu à peu en cause le mode de fonctionnement autosuffisant de la petite exploitation. On observe par exemple une croissance spectaculaire des prêts accordés par le Crédit Agricole sur la période 1923-33 mais aussi, en contrepartie, une sensibilité accrue aux chutes de cours des années 1934-35⁽⁷⁾. Simultanément, l'accentuation de l'exode agricole, et notamment le départ des salariés vers des emplois mieux rémunérés et moins contraints, conduit peu à peu les agriculteurs à revoir leurs façons de produire.

Son évolution même prédispose l'agriculture régionale aux formes d'intensification et de spécialisation qui apparaîtront plus tard. Ainsi, la superficie consacrée à l'alimentation des bovins n'est-elle pas plus importante qu'ailleurs, mais elle correspond à un mode d'exploitation du sol différent : un système fourrager fortement utilisateur de main-d'œuvre se met en place dans la région (plantes sarclées, prairies artificielles, affouragement à l'étable), à l'encontre de l'extensification qui gagne la France, au moins au début du XX^e siècle, avec le déploiement des prairies permanentes⁽⁸⁾. Cette orientation spécifique entraîne une relation particulière, plus intensive, de l'agriculture bretonne au sol, tout en maintenant une production laitière de tradition

⁽⁴⁾ Les rendements moyens en céréales atteignent difficilement 15 q/ha et la production annuelle de lait par vache ne dépasse guère 1 000 litres.

⁽⁵⁾ J. KUNTZ, *Monographie agricole du département du Morbihan...*

⁽⁶⁾ Voir notamment Y. LAMBERT, *Limerzel, catholicisme et société en Bretagne...*

⁽⁷⁾ J. KUNTZ, *Monographie agricole...*, p. 346. En 1935, 25 % environ des annuités ne sont pas rentrées.

⁽⁸⁾ « Il est intéressant de souligner le caractère semi-intensif du système de culture résultant de cette proportion de plantes sarclées et d'un apport de travail humain à l'hectare (facteur ici surabondant) incomparablement supérieur à celui fourni par la prairie normande ». R. DUMONT, *Voyages en France d'un agronome*, M.T. Génin, Paris, 1951, p. 242.

ancienne. A cet égard, comparer la façon dont évolue, dans la première moitié du XX^e siècle, l'utilisation du sol dans le Morbihan et dans deux autres départements de l'Ouest est tout à fait parlant (tableau 3) ⁽⁹⁾.

Tableau 3.
Utilisation du sol entre 1892 et 1950 : comparaison du Morbihan, de la Manche et de la Sarthe

Superficie occupée (en ha)	Céréales et pommes de terre		Toutes cultures fourragères		Prairies permanentes	
	Années	1892	1950	1892	1950	1892
Manche	214 000	49 000	85 000	40 000	150 000	408 000
Morbihan	240 000	186 000	17 000	103 000	78 000	132 000
Sarthe	244 000	109 000	88 000	125 000	75 000	212 000

Source : Enquête décennale de 1892 - Statistique agricole annuelle.

Autre future « spécialité » de la région, la production porcine connaît aussi à partir de 1900 un certain développement, dans le cadre du système de polyculture-élevage, grâce notamment à l'expansion de la culture de la pomme de terre.

Cette plante sarclée s'est particulièrement bien adaptée aux conditions naturelles et sociales de l'agriculture bretonne de l'époque et elle y occupe en 1929 près de 10 % de la surface cultivée totale. Pourtant, elle va constituer par le biais de la sélection des plants, le « Cheval de Troie » d'une autre logique économique au sein même de la petite agriculture paysanne. La Bretagne se révèle en effet convenir à la production de plants de pommes de terre exempts des virus de dégénérescence et, à partir de 1920, sous l'incitation d'un professeur de l'école nationale d'agriculture de Rennes, la production de pommes de terre de semence va être pratiquée par un nombre non négligeable d'agriculteurs du Finistère et du Morbihan regroupés localement en syndicats de producteurs.

Il s'agit bien cette fois d'une production mise en place *en vue de la vente* ; si elle s'est développée aisément, c'est qu'elle se juxtapose au reste de l'exploitation sans en remettre en cause le fonctionnement et que les règles de sélection à observer sont simples : « *Plus que des connaissances techniques très poussées, la culture du plant de pomme de terre sélectionné demandera une sévère discipline et un travail conscientieux. Un service technique sera indispensable pour la codification de ces règles et le contrôle de leur application par les producteurs de plant* » ⁽¹⁰⁾. C'est le début de l'encadrement technique de la paysannerie locale ; c'est aussi l'introduction d'une rationalité monétaire et marchande explicite dans l'économie agricole : « *Le développement de la culture très rémunératrice des pommes de terre de semence a altéré l'esprit de la polyculture* » ⁽¹¹⁾.

L'importance de la sélection de plants reste certes quantitativement limitée (5 300 tonnes en 1937 dans le Morbihan), mais elle est significative des changements qui s'annoncent ; de même, les autres évolutions économiques, sociales, culturelles apparues avant la guerre dans les campagnes bretonnes, entraînent une première ouverture sur le monde extérieur : amélioration des moyens de communication, contacts avec les émigrants, premiers aménagements de l'habitat, débuts de l'électrification, élévation du niveau scolaire, surtout dans la partie bretonnante, diversification de l'encadrement religieux à travers les mouvements d'action catholique, etc.

⁽⁹⁾ Voir aussi sur ce point : C. GRIGNON, *Note sur les conditions sociales de l'intensification de la production agricole...*

⁽¹⁰⁾ B. CREDOU, *Aspects économiques de la sélection, de la production et de la commercialisation du plant de pomme de terre en France*, Massy, Laboratoire de recherches sur l'économie des IAA à l'ENSIAA-CERDIA, avril 1967.

⁽¹¹⁾ M. LE LANNOU, *Géographie de la Bretagne...*, p. 202.

En même temps que s'élargit l'horizon de cette société paysanne, des organisations agricoles *départementales* se mettent en place, succédant ainsi à une forme de contrôle social qui, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, restait essentiellement local. En 1897, deux Unions de syndicats agricoles se créent, l'une fondée par des propriétaires terriens, l'autre par des ingénieurs agricoles et des instituteurs à tendance républicaine. Dans l'un et l'autre cas, ce sont des notables qui prennent l'initiative d'organiser les paysans pour conserver ou acquérir un pouvoir, et les querelles et les conflits ne manquent pas tout au long de la période 1900-1940, mais à l'objectif politique sont associées des activités économiques et des innovations techniques (ces dernières surtout chez les « républicains », relais de la politique de l'État) qui tendent à modifier le comportement traditionnel des paysans : création de coopératives d'approvisionnement, mise en place d'un réseau de caisses rurales et de caisses du Crédit agricole, premier développement de l'enseignement agricole, début des pratiques de vulgarisation, constitution de syndicats d'élevages, lancement d'une revue à grande diffusion par la DSA, *L'Agriculteur du Morbihan*, tirée à plus de 20 000 exemplaires... C'est ainsi, par le biais d'un encadrement socio-économique puissant, partagé entre les forces traditionnelles et une élite de gauche, qu'une certaine professionnalisation de la campagne s'instaure⁽¹²⁾.

Ce ne sont là bien entendu que les prémisses des bouleversements à venir qui allaient véritablement se dessiner à partir des années 1950-1960 et donner naissance à ce que l'on appelle le « modèle agricole breton » si profondément différent à bien des égards de la petite agriculture qui vient ici d'être décrite.

2. 1950-1965 : UNE MODERNISATION DANS LA CONTINUITE

La guerre de 1939-45 n'aurait-elle été qu'une parenthèse ? Dans les années qui suivent la Libération, tout le laisse penser ; dans le Morbihan notamment, il n'y a guère de changements et « l'ordre éternel des champs » semble devoir reprendre son cours. La période 1929-1955 correspond à une quasi-stabilité des structures : le nombre d'exploitations supérieures à un hectare diminue d'à peine 10 % et la superficie moyenne se situe toujours aux environs de 10 hectares en 1950 ; le mouvement de dépopulation agricole, sensible, demeure cependant plus modéré qu'ailleurs. Le système de culture se modifie peu également ; on observe seulement la régression des cultures vivrières anciennes (seigle, sarrasin) au profit du blé, de l'orge et aussi de plantes sarclées, tandis que les productions animales demeurent identiques.

Au total, en ce début des années 50, on peut considérer que le système de polyculture-élevage est au bout de ses possibilités et l'agriculture régionale bien mal engagée sur les voies du développement : les rendements restent médiocres, les moyens de production sont limités (excepté le travail qui est surabondant), les revenus sont faibles, les conditions de travail laissent à désirer.

Les forces dominantes conservatrices du milieu rural sont, quant à elles, en position de force à l'intérieur de la Corporation paysanne et leur influence est telle que les élections suivant la Libération leur donnent à nouveau raison ; aussi dominent-elles la FDSEA lors de sa création en 1946. Cependant, déjà réticentes avant la guerre vis-à-vis d'un développement économique et technique trop rapide qui remet en cause leur propre pouvoir, les élites locales (propriétaires terriens, agriculteurs aisés, élus...) sont incapables de proposer un projet véritablement novateur à la masse des paysans dont les besoins s'accroissent et se diversifient et elles se coupent progressivement de leur base.

⁽¹²⁾ Voir la thèse d'Hans BRINCKMANN, *Essai d'analyse de l'histoire paysanne du Morbihan, 1930-1945* (à paraître en français).

Les agriculteurs morbihannais se retrouvent ainsi en ce début des années 50 en quelque sorte livrés à eux-mêmes.

Pourtant, quelques années plus tard, malgré des handicaps qui pouvaient sembler insurmontables, les producteurs du département auront franchi une étape décisive et jeté les bases d'une économie agricole intensifiée et spécialisée. Il faut dès lors s'interroger sur la manière dont une paysannerie « orpheline » a pu ainsi s'orienter dans la voie de la modernisation quand on sait la lourdeur des habitudes, le poids de l'isolement, la limitation des moyens, la faiblesse de la formation de la plupart des agriculteurs qui se sont installés massivement dans les années qui ont suivi la guerre.

On ne comprendrait sans doute pas l'origine et l'ampleur des transformations qui se sont produites dans le monde agricole si on ne les résituait en premier lieu dans l'évolution d'ensemble qui a touché la Bretagne après la guerre.

Alors que pendant des décennies, la région s'est trouvée à l'écart des grands pôles de développement industriel, la tendance s'inverse à partir de 1946, même si les résultats restent modestes jusqu'à la grande époque de la décentralisation (1960). L'agriculture se trouve entraînée par un mouvement de croissance économique qui n'en est encore qu'à ses débuts mais qui s'effectue sur place et s'accompagne d'une modification progressive des mentalités.

Les études de sociologie rurale ne manquent pas, qui montrent bien la nature et l'ampleur des mutations sociales touchant les campagnes dans cette période de transition des années 50⁽¹³⁾. La pénétration par divers canaux des modèles de consommation, des styles de vie, des systèmes de valeurs venant de la ville fait naître chez les agriculteurs des aspirations à d'autres revenus, d'autres conditions de vie et de travail, exigences de parité d'autant plus fortes dans une région comme la Bretagne que la coupure avait été jusque là profonde avec le monde industriel et urbain.

Nombreux sont les individus, les groupes, les institutions, les firmes qui vont à la rencontre de ces exigences, de ces aspirations en proposant de nouvelles techniques, de nouvelles façons de faire, en un mot, le « progrès ». Derrière le foisonnement d'actions, de méthodes, de pratiques, se profile d'ailleurs un enjeu fondamental, celui du contrôle de l'agriculture départementale.

Le Morbihan offre à cet égard un échantillon remarquable des forces qui s'affrontent autour de la vulgarisation naissante et où s'opposent, en un jeu de relations complexes, pouvoirs établis, administration, nouvelles générations d'agriculteurs et intérêts économiques daval et d'amont. L'histoire de ces années d'après-guerre dans la région est celle de la montée en puissance de nouvelles couches sociales issues de la paysannerie moyenne qui réussissent à faire adopter par la masse des agriculteurs leur propre vision du « développement », tandis que des formes d'intégration capitaliste se manifestent précocelement dans certaines branches spécifiques de la production agricole.

2.1. LES PREMIERS PAS DE LA VULGARISATION

Dès avant la guerre, les objectifs des organismes soutenus par l'Etat sont principalement d'ordre technique et visent à améliorer la production agricole ; la Direction des services agricoles, la Société d'agriculture, l'Office d'agriculture s'efforcent d'introduire le progrès dans les campagnes.

A partir de 1945, dans une continuité qui se vérifie même au niveau des personnes, les premières actions de vulgarisation, les premières impulsions du

⁽¹³⁾ Voir en particulier M. GERVAIS et al., *Histoire de la France rurale...*

changement viennent principalement de l'administration agricole qui s'emploie avec force, dans le Morbihan, à changer les habitudes « routinières » des paysans et s'engage à fond dans les actions de modernisation rurale. Cependant, pour diverses raisons, locales et nationales, les représentants départementaux des pouvoirs publics n'arrivent pas à prendre le contrôle des transformations du milieu agricole et vont s'en trouver dessaisis au profit de groupes qui sont issus de l'agriculture elle-même et qui assoiront leur pouvoir également sur la vulgarisation technique.

2.1.1. Des incitations d'origine externe

« *Tâche primordiale des services techniques du ministère de l'Agriculture, la vulgarisation est particulièrement importante dans le Morbihan, département de polyculture familiale* »⁽¹⁴⁾. Après la guerre, c'est toute une génération d'ingénieurs de la DSA (Direction des services agricoles) qui, « *véritables missionnaires du progrès* », vont s'efforcer de promouvoir les nouvelles techniques de culture et d'élevage auprès du monde paysan. Dans le climat productiviste de l'après-guerre, « *ils vont littéralement s'engouffrer dans la brèche pour engager la bataille de la productivité* »⁽¹⁵⁾. Et dans le Morbihan, peut-être plus qu'ailleurs parce que le retard y est jugé encore plus important, on ne compte pas les conférences, les causeries, les séances de cinéma, les champs d'essai, d'expérimentation, de démonstration, les articles de presse, etc. pour diffuser le progrès technique auprès de l'ensemble des agriculteurs.

Quel est l'impact de toutes ces actions ? Il est certes difficile à mesurer ; on relèvera seulement que dans le département, la Direction des services agricoles est fortement marquée par la personnalité de son directeur, M. Kuntz, en place de 1927 à 1962 ; elle s'appuie sur les institutions professionnelles qu'elle contrôle (notamment l'Association départementale des syndicats d'élevage) et poursuit un style de manifestations héritées de la Troisième République : comices agricoles, concours de races bovines et porcines, de tenue de fermes, etc. touchant peut-être davantage la fraction « éclairée », de tradition républicaine, des agriculteurs du Morbihan⁽¹⁶⁾ que la masse des petits paysans.

Plus efficace sans doute, en terme de changements agricoles, se révèle être l'action de l'administration dans le domaine de l'infrastructure rurale et des équipements collectifs. Dès 1942, un effort important est entrepris pour faire comprendre aux exploitants l'intérêt du remembrement dans un département particulièrement morcelé et, en 1960, le Morbihan est le seul département breton à avoir entrepris le remembrement à grande échelle⁽¹⁷⁾. La période 1950-1960 marque aussi la généralisation de l'électrification rurale, le début de l'adduction d'eau et de la rénovation de la voirie, autant de préalables indispensables à de nouvelles formes de production agricole.

Simultanément, d'autres actions de même type sont menées à partir d'initiatives fort diverses dont le caractère commercial n'est pas dissimulé mais qui en même temps éveillent le monde des campagnes aux techniques nouvelles⁽¹⁸⁾. Surtout, acte de naissance d'une véritable vulgarisation agricole de groupe, un village-témoin est mis en place dans une petite commune du Morbihan, à St-Laurent-sur-Oust, en 1951. Cette localité est située dans une

⁽¹⁴⁾ Ministère de l'Agriculture, *Monographie agricole du Morbihan*, La Documentation française, 1958.

⁽¹⁵⁾ Selon l'expression de P. MULLER qui, dans *Le technocrate et le paysan*, présente de façon complète le rôle des DSA dans la première phase de la vulgarisation.

⁽¹⁶⁾ Celle des zones riches, par exemple la région de Pontivy, et celle qui se retrouve dans les syndicats d'élevage.

⁽¹⁷⁾ « *Le bulldozer est le meilleur outil de progrès de l'agriculture morbihannaise* » selon M. KUNTZ.

⁽¹⁸⁾ Il faut citer dans le Morbihan les Potasses d'Alsace et l'APEP (Association pour l'encouragement à la productivité) animée par J. Colcombet.

région pauvre et traditionnelle où la culture des céréales a besoin d'être encouragée⁽¹⁹⁾. Le village-témoin bénéficie, de 1952 à 1956, d'aides exceptionnelles de l'Etat, des services d'un technicien de l'AGPB, de l'appui des services techniques de la DSA et de la Chambre d'agriculture, du concours de l'ITCF. Dès 1953, le journal agricole, le *Paysan Morbihannais*, publie les résultats des essais qui concernent la culture du blé, de l'orge, de pommes de terre, de plantes sarclées, les luttes contre les maladies, l'amélioration du cheptel, l'alimentation hivernale, la désinfection des étables, les achats de semences, l'accroissement des fumures, etc. L'expérience de ce village-témoin aura incontestablement marqué la région et les débuts de la vulgarisation agricole professionnelle dans le Morbihan.

A partir de 1952, la formule est étendue sous la forme de zones-témoins. L'une d'elles est retenue dans le département (à Meslan-Berné), mais elle ne parvient pas à répondre totalement à ses objectifs : les agriculteurs sont mal préparés à des innovations massives, brutales, « parachutées », et l'effort financier qui leur est demandé ne correspond ni à leurs ressources, ni à leurs habitudes. Plus durables seront les résultats des actions nées des besoins des agriculteurs eux-mêmes qui s'expriment à travers les groupements de vulgarisation.

2.1.2. Des agriculteurs en mal de progrès

Il ne semble pas en effet que les méthodes et les formules proposées par l'extérieur aient vraiment répondu aux besoins et aux souhaits d'un grand nombre d'agriculteurs, souvent jeunes, formés par la JAC et fortement désireux d'être partie prenante dans l'amélioration de leur niveau de vie et de leurs conditions de travail. Un peu partout dans le Morbihan, durant ces années 50, se constituent des groupes de progrès, de productivité, de vulgarisation, amenant à l'éclosion d'un courant puissant qui va étouffer peu à peu les autres formes de diffusion du progrès technique et même, à terme, prendre le contrôle des organisations professionnelles du département.

Sans refaire ici l'histoire des GVA du Morbihan, on cherchera simplement à dégager les causes d'un mouvement qui a rarement atteint une telle ampleur, au moins sous cette forme, dans les autres départements. A l'origine de chaque groupement ou presque, on note simultanément :

- l'existence d'un groupe d'agriculteurs ayant pris l'habitude de se rencontrer dans le cadre de mouvements d'action catholique et qui en viennent à discuter entre eux de leurs problèmes quotidiens, de leurs difficultés professionnelles, de leurs souhaits de « faire autre chose ».
- le soutien d'un animateur non agriculteur : prêtre, technicien agricole, secrétaire de mairie, etc., qui aide les agriculteurs à s'organiser, à formuler leurs questions, à découvrir ce qui se pratique ailleurs.
- la présence, dans les environs, d'expériences démonstratives ; ainsi, le village-témoin de Saint-Laurent-sur-Oust, la zone témoin de Meslan-Berné ou le fonctionnement des syndicats de producteurs de plants de pommes de terre, etc.
- l'appui des organisations agricoles départementales, soit totalement acquises (CDJA), soit plutôt favorables (FDSEA et surtout Chambre d'agriculture, cette dernière assurant l'embauche et la mise à disposition des conseillers agricoles).

De cette convergence vont naître, dans la plupart des cantons du Morbihan, des groupements de vulgarisation agricole auxquels le décret d'avril 1959

⁽¹⁹⁾ On sait que la création des villages-témoins est l'œuvre de l'AGPB. Il s'agissait, dans des communes bien choisies, de concentrer et coordonner les moyens de vulgarisation et d'en tirer un effet de démonstration non contestable. (Cf. P. MULLER, *op. cit.*, p. 29).

assurera juridiquement le moyen d'exister. On compte dans le département neuf groupements en 1959 et vingt-huit en 1965, regroupant alors plus de trois mille agriculteurs. Ces GVA (masculins et féminins)⁽²⁰⁾ se mettent en place dans un terrain particulièrement réceptif : tout est à faire dans ce milieu privé de savoir qui découvre avec avidité les techniques et les modèles du monde moderne, sans avoir l'impression qu'on veuille les lui imposer de l'extérieur. Au départ, les groupements n'ont pas de programme précis ni d'objectifs à long terme : on veut répondre à tous les besoins de tous les membres afin de ne décevoir personne ; ces groupes naissants se lancent simultanément dans des essais de prairies temporaires, le choix de semences, des études d'alimentation des bovins ; aux apports techniques s'ajoutent les premières ouvertures à la gestion et à l'économie.

Au sein même du monde agricole, les GVA ne seront pas les seuls à assurer la diffusion des innovations et des changements. La période d'après-guerre voit aussi se mettre en place des organismes importants tel que le Centre d'insémination artificielle (30 000 adhérents en 1965) ou, plus tardivement, le Contrôle laitier (600 exploitations contrôlées à la même date), mais l'un et l'autre resteront longtemps cantonnés dans leur rôle spécifique. La Chambre d'agriculture de son côté crée ou renforce des services spécialisés (service technique, formation professionnelle, gestion) et engage de nombreux techniciens qu'elle met à la disposition des groupements. Par contre, fait *a priori* étonnant, les CETA (Centres d'études techniques agricoles) n'arrivent pas à se développer dans le Morbihan, à la différence de ce que l'on observe dans les départements voisins. Ceux qui existent, à la périphérie du département, entrent en sommeil à partir de 1964. La vigueur des GVA a en quelque sorte freiné puis bloqué la croissance des CETA, bien que l'origine idéologique de ces deux mouvements soit assez proche.

Epoque foisonnante, riche d'initiatives, d'expériences, les années 1950-1965 n'ont pas manqué non plus de rivalités ni de conflits et la vulgarisation agricole s'est révélée à cet égard un enjeu important.

2.1.3. La vulgarisation, un enjeu

La rivalité la plus profonde a sans doute opposé l'administration et la profession conscientes l'une et l'autre de l'importance que constituait le contrôle de la vulgarisation naissante. Dans le Morbihan, le conflit éclate dès 1956, lorsque le préfet propose la création d'un corps de conseillers agricoles d'Etat chargés d'aider les agriculteurs. La Chambre d'agriculture réagit vivement et, après des débats houleux, le préfet doit accepter le contrôle de la profession sur les conseillers agricoles. Ce recul de l'administration ne fait qu'anticiper le décret de 1959 : « *La vulgarisation n'est pas l'affaire de l'Etat, c'est l'affaire d'abord de la profession, donc il faut l'enlever à l'Etat et la donner à la profession* »⁽²¹⁾. Il ne restera guère à la DSA que les Foyers de progrès agricole (FPA) dont un seul, celui de Pontivy, survivra par la suite.

La cohésion apparente des professionnels face aux représentants de l'Etat ne signifie pas que tous les responsables agricoles se retrouvent sur les mêmes positions face à l'émergence des GVA. On est surpris cependant de constater que, dans ce département, les notables qui contrôlent les grandes organisations départementales laissent faire ou même soutiennent un courant aussi novateur que celui des groupements de vulgarisation. Sans doute le poids politique de ce mouvement ne leur apparaît-il pas trop dangereux pour leur propre pouvoir, malgré la prise de contrôle du CDJA, l'infiltration dans la FDSEA ou la constitution d'une Union départementale des GVA relative-

⁽²⁰⁾ Plus exactement, il n'existe pas de GVA féminins mais des sections féminines dans les GVA.

⁽²¹⁾ Cité par P. MULLER, *op. cit.* p. 49.

ment autonome. Ce n'est que plus tard, lorsque la couche agricole nouvelle qui s'appuie sur les GVA aura fait la preuve de son influence et manifesté ses ambitions que des conflits naîtront avec les représentants traditionnels du monde paysan.

Il était difficile à cette époque de se rendre compte de la force des aspirations qui poussaient toute une génération de jeunes agriculteurs à prendre en charge leur devenir à travers un projet qui se voulait à la fois moderne, efficace et solidaire.

2.2. LES COUCHES SOCIALES MODERNISTES

Nouveauté en cette période d'après-guerre : non seulement les pressions externes au changement s'accentuent, mais, au sein du milieu lui-même, apparaissent des agriculteurs qui ne veulent plus se contenter d'appliquer plus ou moins bien ce qu'on cherche à leur inculquer, mais qui s'organisent, se concertent, se mettent à l'affût de nouvelles techniques, de nouvelles méthodes, se fixent des objectifs de développement. Qui sont-ils, ces agriculteurs en apparence si différents de leurs parents ? Comment expliquer le succès de leur mouvement ? Dans quel but se lancent-ils ainsi dans la course à la productivité et à la modernisation ?

2.2.1. Le fer de lance de la vulgarisation : jacistes et moyens exploitants.

Pour comprendre les conditions dans lesquelles le milieu agricole a sécrété en son sein un courant aussi fort que celui de la vulgarisation, il faut se replacer dans cette période 1945-1955 en Bretagne, dans le Morbihan. L'appel de l'industrie, de la ville est encore trop faible pour détourner les jeunes aides familiaux de leur destin « normal » : la reprise d'une exploitation, si petite soit-elle, et ils sont nombreux à s'installer, nés de ces générations abondantes qui ont suivi la Première Guerre mondiale. Cependant très vite, le problème s'est posé pour eux de savoir s'ils allaient continuer à vivre et travailler comme leurs parents, avec des perspectives de revenu peu favorables, ou s'il existait d'autres façons de produire, leur permettant de tendre vers une parité économique et sociale qui devenait, avec l'ouverture du monde rural, un objectif de plus en plus concret et désiré.

A l'aide d'enquêtes rétrospectives sur l'origine et l'itinéraire des agriculteurs morbihannais, il est possible de caractériser cette catégorie particulière qui a créé et animé les GVA et entraîné une bonne partie du monde agricole dans le processus de la modernisation. Il se confirme bien que les initiateurs de la vulgarisation agricole ne sont pas issus des couches les plus aisées ou les plus instruites, mais d'une fraction de la petite paysannerie qui possède cependant un certain nombre d'avantages initiaux⁽²²⁾ : des exploitations légèrement supérieures à la moyenne, déjà ouvertes à la mécanisation et aux améliorations techniques, des parents moins routiniers permettant certaines innovations, une formation générale et professionnelle un peu meilleure. A cela il faut ajouter pour beaucoup l'appartenance à la JAC : ils y ont trouvé l'école de formation populaire qui répond à leurs besoins et leur permet d'exprimer leurs attentes.

La JAC d'après-guerre a en effet peu de choses à voir avec ce qu'elle était dans la période 1930-1940. Axée sur des préoccupations essentiellement

⁽²²⁾ On retrouve à cet égard dans le Morbihan des traits comparables à ce que J. REMY a observé dans la Sarthe. Parlant de ceux qui se sont imposés à la tête du syndicalisme agricole de ce département, il écrit : «*Ils ne sont pas issus des couches les plus défavorisées de la paysannerie, mais ne sont pas non plus, pour une importante majorité d'entre eux des "héritiers", ni du capital économique ni du capital social*» (*Le métier d'agriculteur* p. 62).

confessionnelles, elle se situait alors tout à fait dans la mouvance des forces conservatrices ; avant 1939, elle n'a d'ailleurs jamais eu beaucoup d'ampleur dans le Morbihan. A partir de 1945, soutenue par la fraction jeune du clergé, elle va toucher au contraire profondément les nouvelles générations agricoles, notamment dans cette partie non bretonnante du Morbihan où le poids de l'Eglise est prépondérant. Sans rupture apparente, la JAC va réussir ce tour de force d'introduire une démarche progressiste dans une société profondément conservatrice. Par son projet, elle se réfère à une vision optimiste de la société et de son devenir : elle veut un paysan moderne, efficace dans son métier, heureux dans sa famille, utile à la société, solidaire du monde et elle lui donne en même temps à travers la fameuse pédagogie du « voir, juger, agir » et le travail de groupe, les moyens de réaliser ses objectifs.

En passant de la JAC aux GVA, les militants d'Action catholique transposent, au plan professionnel, les méthodes, réseaux et valeurs de leur mouvement et entendent y promouvoir leurs conceptions humanistes : former des hommes libres et responsables, s'ouvrir à tous les aspects du développement humain, atteindre et entraîner le maximum d'agriculteurs. Le noyau initial des fondateurs des GVA, qui reste bien en prise sur le milieu, va s'élargir à beaucoup d'autres agriculteurs soucieux de s'adapter. Ainsi se constitue progressivement une nouvelle couche d'exploitants agricoles modernisés dont les représentants accèderont plus tard aux fonctions dirigeantes de l'agriculture morbihannaise⁽²³⁾.

Dès l'origine cependant, les contradictions se manifestent entre l'idéal jaciste et la réalité des évolutions sur le terrain, sans que les militants en aient peut-être véritablement conscience : par exemple, la volonté de dépassement d'une vulgarisation trop limitée au progrès technique et à la croissance économique cadre mal avec le bénéfice que tirent les initiateurs des groupes de progrès de leurs rentes d'innovation. De même comment l'exigence d'un développement solidaire pour tous peut-elle ignorer le mécanisme de sélection sociale qui accompagne le processus de développement ?

Tous les agriculteurs sont en effet loin d'être partie prenante du mouvement de vulgarisation, même parmi les jeunes générations des années 50 : les plus pauvres, ceux qui disposent de surfaces plus petites, qui n'ont qu'une formation scolaire écourtée, qui héritent d'une exploitation totalement traditionnelle, qui sont restés à l'écart de la JAC, ne se sont qu'exceptionnellement engagés dans les groupements de vulgarisation ; adoptant les innovations partiellement, avec retard et circonspection, ils apparaissent souvent plus réceptifs aux incitations et aux pressions des commerçants et des techniciens de firme qu'à la démarche plus volontariste des GVA.

A l'opposé, certaines catégories d'agriculteurs aisés se montrent tout aussi réticentes vis-à-vis de la vulgarisation de groupe, soit qu'ils s'estiment assez compétents pour s'en passer, soit qu'ils préfèrent le conseil individuel des techniciens des organismes économiques ou des ingénieurs des services agricoles. Paradoxalement, la constitution des CETA dans le Morbihan relève de la même démarche élitiste et se trouve, de ce fait, fortement contestée par les GVA qui vont imposer leur propre projet de développement.

2.2.2. D'une vulgarisation « tous azimuts » à une amorce de spécialisation

Quelles que soient les motivations des uns et des autres, les actions de vulgarisation qui se mettent en place dans le Morbihan entre 1950 et 1960 répondent toutes aux mêmes objectifs : modifier les pratiques traditionnelles

⁽²³⁾ Sur le rôle de la JAC dans la formation d'une couche nouvelle d'agriculteurs modernisés et les transformations de l'agriculture, on pourra se reporter à : *JAC et modernisation de l'agriculture de l'Ouest*.

des agriculteurs, introduire de nouvelles techniques de production qui permettent d'accroître les quantités produites. Le système de polyculture-élevage n'est pas remis en cause, on cherche seulement à le rendre plus performant. Les divergences entre « vulgarisateurs » portent plus sur les méthodes (et aussi le contrôle) de la diffusion des innovations que sur le contenu même du message à transmettre.

Toutes les composantes de la production agricole sont concernées dans ce département resté jusqu'alors « en marge du progrès ». Les efforts sont portés notamment sur l'amélioration des productions végétales (céréales et fourrages) par l'introduction de nouvelles variétés et de nouvelles plantes, l'encouragement à de nouvelles méthodes de culture (prairies temporaires), l'accroissement de la fertilisation, une utilisation plus rationnelle des ressources fourragères ; les productions animales, sur lesquelles on intervient peut-être un peu moins directement, se trouvent par contrecoup bénéficiaires de cette intensification fourragère⁽²⁴⁾. L'association culture-élevage se voit ainsi sur chaque exploitation dotée de liens plus forts et d'une plus grande efficacité et l'exploitation familiale, polyvalente et modernisée, est alors pour tous le modèle de référence.

Dans l'ambiance productiviste des années 50, les préoccupations non techniques passent au second plan et l'ouverture de la vulgarisation à des thèmes plus larges est encore balbutiante. Sans doute parce qu'elle bénéficie déjà d'une expérience plus longue, c'est la DSA qui, avec son réseau de FPA, élargit la première son champ d'intervention à la gestion, à la commercialisation, à l'amélioration du revenu et des conditions de vie. Mais à partir de 1960, ces thèmes sont pris en charge par les GVA qui, de ce fait, se révèleront un instrument privilégié de la transformation des mentalités paysannes.

Les productions végétales et animales demeurent plus que jamais des domaines prioritaires ; cependant la formation économique prend progressivement de l'importance : initiation à la comptabilité et à la gestion simplifiée, calcul de rentabilité des productions, etc. Parallèlement les sections féminines introduisent dans leurs programmes des thèmes spécifiques : amélioration de l'habitat, alimentation familiale, congélation collective, organisation du travail, secrétariat, budgets familiaux, etc. C'est une tout autre manière de voir les choses, une tout autre rationalité qui s'introduit ainsi dans les familles agricoles par le canal des GVA.

Mais, en poussant les agriculteurs à s'organiser en groupes spécialisés par branche et en les incitant à « suivre » leurs produits dans les circuits commerciaux, les GVA vont aussi engendrer des comportements nouveaux. Ainsi naît un mouvement de spécialisation chez les producteurs et commence une prise en charge des opérations de transformation et de commercialisation par les agriculteurs eux-mêmes, au détriment des négociants traditionnels.

En cette période-charnière du milieu des années 60, il serait cependant erroné de croire que ces changements n'ont été que l'oeuvre des représentants des pouvoirs publics, de quelques techniciens de firmes commerciales ou d'une fraction particulièrement motivée des agriculteurs. D'autres bouleversements se sont déjà produits ou se préparent, provoqués par des relations nouvelles qui tendent à s'établir entre les exploitations et les firmes d'amont et d'aval. C'est un aspect essentiel à prendre en compte pour comprendre les mécanismes des transformations agricoles comme le montre le développement de l'aviculture de chair dans le Morbihan.

⁽²⁴⁾ « Grâce à la prairie temporaire, les animaux sont mieux nourris ; chez les éleveurs qui ont partiellement réalisé leur révolution fourragère, on rencontre des animaux en parfait état, donnant de meilleurs rendements tant en lait qu'en viande ». (Premier compte rendu d'activité du GVA de Malestroit, 1959).

2.3. L'AVICULTURE OU LA TENTATION DE L'AGRO-ALIMENTAIRE

Vers 1950, dans le Morbihan, comme ailleurs en Bretagne, les activités de transformation et de distribution des produits agricoles et alimentaires sont encore dispersées en un grand nombre d'ateliers artisanaux et de commerces familiaux. A l'amont, s'ajoutent quelques coopératives d'approvisionnement créées avant la guerre dans le sillage des grandes tendances syndicales d'alors. Jusqu'en 1965, le développement de ce secteur demeure modeste ; pourtant les jalons de sa croissance ultérieure se mettent en place et, surtout, une branche spécifique connaît très précocement une véritable révolution dans les rapports agriculture-IAA, l'aviculture de chair.

2.3.1. Lait et porcs : une incursion limitée des firmes

Parmi les fournisseurs des exploitations agricoles, en dehors de l'industrie des aliments du bétail, les évolutions les plus importantes d'avant 1965 concernent les engrains et la motorisation-mécanisation ; elles tiennent à la fois à la pression des marchands (qui veulent développer leurs ventes), aux effets de la vulgarisation (les innovations proposées impliquent des achats accrus) et aux incitations des pouvoirs publics (afin de favoriser l'équipement des exploitations).

Les produits de la ferme continuent d'être commercialisés sur le mode traditionnel. Le négoce des porcs, par exemple, ne se modifie pas profondément ; des nouveautés significatives n'apparaissent qu'après 1960 à travers la constitution de syndicats de producteurs puis de coopératives spécialisées et à travers la législation sur les groupements de producteurs. Dans le domaine laitier, l'économie des échanges ne se transforme pas non plus radicalement même si des évolutions, lourdes de conséquences, se font jour. Le fait essentiel de la période est l'implantation progressive d'entreprises laitières dans la région : il n'existe aucun laiterie dans le Morbihan en 1950, mais, en 1965, le réseau définitif est quasiment constitué, avec pour pôles principaux Préval à Pontivy, Entremont à Malestroit et l'ULN à Redon. A cette date, la collecte ne représente encore que 37 % de la production et est réalisée à plus de 90 % sous forme de crème⁽²⁵⁾ ; par contre les conditions d'exploitation intensive du bassin laitier régional sont en place.

Parmi les productions végétales de vente, la culture du plant de pomme de terre connaît toujours son organisation spécifique, qui date d'avant-guerre. Cependant, ayant subi une crise importante de débouchés vers 1950, elle s'est trouvée indirectement à l'origine d'un autre type de production en rupture totale avec le système de polyculture-élevage : la production hors-sol de volailles.

2.3.2. L'âge d'or de l'aviculture industrielle

Sans pouvoir généraliser à l'ensemble de la Bretagne le mode de développement de l'élevage avicole industriel observé sur un secteur géographique limité, il est cependant tout à fait éclairant de reconstituer la façon dont cette production s'est implantée dans la région de St-Jean-Brévelay, l'une des zones qui possèdent encore aujourd'hui en Europe les plus fortes densités d'élevage avicole⁽²⁶⁾.

⁽²⁵⁾ Il s'agit des chiffres de 1963 pour le Morbihan (Voir J.B. HENRY, *L'industrie laitière en Bretagne*).

⁽²⁶⁾ Voir les études de L. GUIGUENO et H. LAMARCHE sur ce secteur. Pour une présentation générale du développement de l'aviculture industrielle en Bretagne, se reporter à P. Y. LE RHUN, *Aviculture et capitalisme en Bretagne, in L'agriculture en Bretagne, dynamisme ou domination*, Ar Falz, avril-juin 1974, pp. 1-19.

L'initiative en revient à une coopérative spécialisée de producteurs de plants de pommes de terre, la Rurale Morbihannaise qui, face aux difficultés d'écoulement de son produit, cherche à diversifier ses activités. Après quelques tentatives infructueuses, les dirigeants de la coopérative s'orientent vers l'élevage avicole intensif dont on commence à parler ici et là en France. Un premier poulailler de 135 m² est construit en 1952 et l'expérience est concluante : la vente du premier lot permet le remboursement intégral du prix du bâtiment.

La coopérative se propose alors de mettre en place des poulaillers chez les adhérents qui le souhaitent, selon un modèle d'organisation fort différent de ce qui se pratique pour les autres productions agricoles. La coopérative est le maître d'oeuvre : elle passe des contrats d'approvisionnement avec des constructeurs de bâtiments, des fabricants d'aliments du bétail, des accouveurs et assure ainsi la fourniture des moyens de production nécessaires aux éleveurs adhérents. Les agriculteurs, de leur côté, acceptent facilement les contraintes qui leur sont imposées car ils ont déjà l'habitude d'un encadrement technique très directif pour les plants de pommes de terre ; ils sont donc prêts à se plier aux consignes strictes des techniciens d'élevage.

Au départ, les poulets sont vendus à des volaillers indépendants qui se chargent de l'abattage et de la vente finale, mais dès 1955, le succès de l'aviculture conduit à une redistribution des cartes sur l'ensemble de la filière. D'une part, la Rurale Morbihannaise élargit son activité à la transformation en construisant un abattoir en 1956 ; d'autre part, les partenaires initiaux de la coopérative ainsi que les agriculteurs non adhérents, alléchés par les spectaculaires résultats financiers de l'aviculture, provoquent un développement rapide des élevages en dehors de la structure d'origine : certaines maisons d'aliments s'attachent leurs propres éleveurs avec des normes techniques souvent moins rigides ; les établissements Guyomarc'h, minoterie de Vannes engagée dans la production d'aliments composés pour volailles, construisent leur abattoir en 1958 ; deux volaillers associés montent en 1961 un abattoir près de St-Jean-Brévelay, abattoir repris en 1963 par la société américaine Duquesne-Purina...

C'est l'époque où l'élevage avicole industriel apparaît comme l'avant-garde de ce qui attend l'ensemble de l'agriculture française⁽²⁷⁾. Il est vrai qu'au début des années 60, en Bretagne notamment, ce modèle de production s'inscrit dans une cohérence radicalement différente de celle des productions traditionnelles, même modernisées, que sont le porc et le lait. L'atelier de poulets de chair se trouve en effet totalement déconnecté dans son fonctionnement du reste de l'exploitation puisqu'il n'en dépend ni pour ses approvisionnements ni pour ses débouchés. Par ailleurs, tout en se trouvant dépossédé de la maîtrise technique et économique de son élevage, l'éleveur modifie nécessairement ses objectifs ; il ne peut plus se situer dans une logique d'autosatisfaction de ses besoins et cherche au contraire à provoquer des rentrées d'argent le plus élevées possible ; ceci explique, entre autres, le développement semi-anarchique d'après 1955.

Comme pour la production de plants de pommes de terre, précurseur à plus d'un titre de l'élevage industriel, la diffusion de cet autre modèle d'agriculture n'a pas de conséquences directes et immédiates sur le reste de l'exploitation qui continue à fonctionner de façon « classique ». Il y a simple juxtaposition, souvent chez le même agriculteur, de deux systèmes de production indépendants sinon antagonistes.

Numériquement, l'importance des élevages avicoles reste relativement modeste puisqu'on dénombre environ 1 750 aviculteurs en 1962, soit 5 % du nombre total d'exploitants agricoles du Morbihan, mais leur poids économi-

(27) Voir M. GERVAIS et al., *Une France sans paysans*, p. 106 et sq.

que et leur signification sociale, en termes de rapports de production, sont bien plus importants. En particulier, c'est un modèle de production que les responsables des GVA rejettent car il est en totale contradiction avec les principes qu'ils soutiennent : « *Au moment de l'expansion et du boom avicole, on émettait des réserves et on avait, naïvement sans doute, une conception du développement agricole, de la modernisation des exploitations tout à fait différente. On croyait par exemple dur comme fer au développement des productions animales à partir de la betterave danoise plutôt que par les aliments de "Guyomarc'h" ou de "Sanders". C'était déjà pour nous dangereux : c'était l'ennemi qui apparaissait derrière* »⁽²⁸⁾.

Pourtant, en peu de temps, autour de 1965, les choses vont évoluer brusquement dans l'agriculture morbihannaise et l'on peut se demander déjà si ce n'est pas la logique de l'aviculture industrielle qui va l'emporter, plutôt que celle de l'exploitation familiale diversifiée et modernisée que l'on voit se dessiner après quinze ans d'un travail intense et enthousiaste des acteurs de la vulgarisation.

2.4. 1965: D'UNE MODERNISATION A UNE AUTRE

Dans les quinze à vingt années qui ont suivi la guerre de 1939-45, les transformations n'ont pas été minces dans cette agriculture morbihannaise que l'on croyait prédestinée naturellement à la médiocrité et à la pauvreté ; elles n'ont cependant pas remis en cause l'organisation même de la production et l'on pouvait alors penser atteindre une sorte d'équilibre nouveau sur des exploitations prolongeant les structures et systèmes antérieurs, mais plus productives et mieux insérées dans l'économie. C'était méconnaître la pression des forces économiques et sociales qui orientaient le secteur agricole régional dans une direction fort différente, à bien des égards⁽²⁹⁾.

2.4.1. Quinze ans d'intensification modérée du système traditionnel

De 1950 à 1965, la production agricole du Morbihan connaît un taux de croissance inconnu jusqu'alors, de l'ordre de 3 à 4 % par an en volume, si l'on se fie aux principales productions, faute d'un agrégat global. Cette croissance résulte d'une intensification de la production dans le cadre quasi-exclusif du système traditionnel à partir d'une amélioration de la productivité du sol. Les traits essentiels de cette époque sont les suivants : substitution définitive de l'orge (céréale fourragère) au seigle et au sarrasin (céréales alimentaires), apparition de la véritable culture de l'herbe (prairies temporaires) et hausse modérée, mais réelle, des rendements (de 12 à 20 q/ha pour le blé, de 10 à 25 t/ha pour les pommes de terre). Les ventes de productions végétales s'en trouvent certes augmentées, mais c'est surtout l'élevage qui en bénéficie : chaque exploitation peut nourrir davantage de bovins et de porcs, et l'on constate en effet une élévation sensible des effectifs animaux du département et de la production unitaire des vaches laitières (à un niveau moyen encore modeste : 1 800 l en 1965)⁽³⁰⁾.

⁽²⁸⁾ J. Guénanten, ancien responsable JAC, aujourd'hui président de la CAM, Coopérative Morbihannaise du groupe UNICOPA, in *JAC et modernisation de l'agriculture de l'Ouest*, p. 166.

⁽²⁹⁾ Certains auteurs pressentaient déjà à l'époque que l'ère des changements dans l'agriculture régionale était loin d'être close : « *La seconde révolution agricole n'est donc pas encore achevée. Mais déjà des transformations ultérieures paraissent inévitables* ». (P. FLATRES, La « révolution agricole » en Finistère, *Etudes Rurales*, n°8, janv.-mars 1963, pp. 5-55).

⁽³⁰⁾ La part des productions animales dans la production agricole finale s'accroît de 65 % en 1950 à 85 % en 1965 pour l'ensemble de la Bretagne (C. MOUCHET, *Etude de comptabilité agricole régionale : les comptes de la Bretagne et de la Basse-Normandie de 1950 à 1975*, thèse de 3^e cycle, Rennes, ENSA, 1981).

De telles évolutions traduisent l'impact de la vulgarisation et de la pénétration des innovations pendant ces quinze années ; elles correspondent également à une élévation sensible des achats de moyens de production : pour ne citer qu'un exemple, ce sont 10 000 tracteurs qui sont en service dans le Morbihan en 1965, contre moins de 800 en 1950.

A l'exception de la production de volaille de chair en ateliers spécialisés, c'est la logique du système de polyculture-élevage qui continue à prévaloir : diversité des cultures, variété des élevages, complémentarité des productions sur chaque exploitation. L'appareil de production lui-même s'est assez peu modifié (12 ha de surface moyenne en 1965), malgré le départ de la main-d'œuvre en surplus (salariés, aides familiaux n'ayant pu s'installer). Une différence essentielle apparaît cependant par rapport à 1950 : les échanges ont pris une importance qu'ils n'avaient pas, suscitant des attitudes nouvelles de la part des agriculteurs dans leurs relations avec les circuits économiques d'amont et d'aval.

2.4.2. Après 1965, la rupture ; pourquoi ?

Pourquoi le développement ne se poursuivrait-il pas après 1965 dans le même sens que pendant les quinze années écoulées, sur la base d'une intensification associant productions céréalières et fourragères et productions animales, selon une organisation fortement utilisatrice de main-d'œuvre où l'on cherche à tirer le maximum de ressources du sol ? En effet, les réserves de productivité de ce système sont encore considérables et la vulgarisation est loin d'avoir produit tous ses effets auprès de l'ensemble des exploitants ; il est encore possible de pousser l'intensification dans tous ses compartiments, tout en restant dans le même cadre général d'articulation des productions et facteurs de production. Tels sont d'ailleurs plutôt les souhaits et les objectifs des premiers initiateurs de la vulgarisation. Comment expliquer alors le changement de direction du milieu des années 60 ? Les causes de la « rupture » de 1965 sont, en fait, nombreuses et diverses, mais elles relèvent toutes de l'accélération de l'insertion de l'agriculture locale dans le développement économique général.

Il faut d'abord rappeler que, dans un contexte national de forte croissance, la période 1960-70 est la grande époque de la décentralisation en Bretagne ; les emplois industriels et tertiaires se multiplient, offrant de nombreuses possibilités aux actifs d'origine agricole, d'autant plus que beaucoup de ces emplois ne nécessitent pas de qualification professionnelle. Compte tenu de la médiocrité des revenus et des conditions de travail qui subsistent dans beaucoup d'exploitations agricoles, compte tenu par ailleurs de la propagation des nouveaux modèles de consommation véhiculés par l'école, les médias, tout l'environnement social, les départs de l'agriculture sont nombreux, non pas tant chez les exploitants en place que chez les jeunes, entraînant de ce fait une raréfaction de la main-d'œuvre disponible dans les exploitations. Face à cette diminution de la force de travail, les agriculteurs sont conduits à faire appel à une mécanisation croissante et à une simplification des techniques de production, d'où un recours accru à l'achat de moyens de production et la vente de produits moins élaborés aux entreprises clientes de l'agriculture.

Or, dans le même temps, aux alentours de 1965, les IAA sont à la recherche de débouchés nouveaux permettant leur expansion. Le secteur agro-alimentaire entre en effet dans une phase nouvelle dont les conséquences vont rejaillir directement sur l'agriculture. Deux exemples illustrent ces profondes transformations.

Dans le domaine de *l'économie laitière*, pour croître et rentabiliser les capitaux investis, les entreprises implantées dans la région élargissent leur activité en assurant désormais tout le processus de transformation du lait : en

très peu d'années, la collecte du lait entier se substitue au ramassage semi-artisanal du beurre et de la crème ; ces changements structurels accompagnent la diminution de la main-d'œuvre féminine sur les exploitations et le déclin du petit négoce traditionnel. Le système de production agricole se trouve dès lors partiellement remis en cause : plus question notamment d'utiliser les sous-produits du lait pour l'alimentation des autres animaux (veaux, porcs). Mais il se trouve justement que les fabricants d'aliments du bétail, engagés parfois imprudemment dans la filière avicole, cherchent à élargir leurs débouchés.

En effet, après une période euphorique, *la production de poulets de chair* subit une grave crise de surproduction en 1963-64. Des faillites retentissantes se produisent (établissements Le Méliner, coopérative La Rurale Morbihannaise) et conduisent les firmes qui subsistent à imposer des conditions de production très contraignantes (contrats de quasi-intégration) et à diversifier leurs débouchés. Le moyen le plus aisément, pour les firmes d'alimentation animale, est de fabriquer désormais des aliments complets pour porcs⁽³¹⁾.

On voit ainsi se mettre en place une nouvelle organisation de la production qu'encouragent par ailleurs les mesures de politique agricole de l'époque. Cette autre façon de produire rencontre sur le terrain tantôt la neutralité réservée (production avicole), tantôt le soutien actif (productions porcine et laitière) des adhérents des groupements de vulgarisation les plus engagés dans la voie de l'intensification. Dans l'esprit du décret du 4 octobre 1966, qui étend la notion de *vulgarisation* à celle de *développement*, les GVA du Morbihan élargissent le champ de leurs préoccupations et s'inscrivent pleinement dans un tel courant de modernisation. Témoin le rapport de l'Union départementale des GVA en 1966, où l'on peut lire : « *Tenant compte du passage extrêmement rapide d'un système de production artisanal à une économie d'entreprise et de marché, la vulgarisation doit être l'instrument qui permette aux agriculteurs d'être et de devenir de véritables chefs d'entreprise* ». Une autre étape du développement de l'agriculture morbihannaise démarre.

La plupart des autres régions françaises ont vécu dans les années qui ont suivi la guerre des changements de leur agriculture analogues sous bien des aspects à ce qui s'est réalisé en Bretagne : intensification, modernisation, élévation du volume de la production et des échanges. L'évolution de l'agriculture régionale est cependant plus originale qu'il n'y paraît et elle va induire un type de développement spécifique qui ne se dégage pas encore véritablement à mi-parcours de la période 1950-1980, mais n'en trouve pas moins son origine dans la situation d'avant 1965, y compris dans certains de ses traits les plus traditionnels.

Les particularités du secteur agricole breton s'expliquent en effet notamment par :

- l'isolement prolongé de la société rurale, joint à une pression démographique élevée, qui entraîne des installations nombreuses sur de petites exploitations jusque vers 1960.
- la mise en place ancienne et le maintien d'un système de production diversifié qui ne préjuge pas des spécialisations ultérieures et prédispose à l'intensification.
- le déclin de la classe dominante traditionnelle qui n'a pas su s'adapter aux nouvelles exigences économiques et sociales.
- une forte imprégnation religieuse qui permet à la fois aux aspirations personnelles et aux projets de développement économique de s'exprimer dans une démarche collective.
- une concentration foncière modérée qui n'entrave pas totalement l'émer-

⁽³¹⁾ Pour la firme Guyomarc'h, les proportions d'aliments pour porcs et d'aliments pour poulets dans la production totale sont respectivement de 5 % et 70 % en 1960, de 33 % et 31 % en 1970 (d'après H. LAMARCHE, *La pénétration du capitalisme*, p. 207).

gence d'innovateurs et de leaders à partir de la petite et moyenne agriculture. — l'absence d'une tradition industrielle en matière agro-alimentaire qui laisse le champ libre à toute initiative venant des firmes.

Si les liens entre ces caractéristiques anciennes et celles de l'agriculture d'aujourd'hui semblent s'estomper avec le temps, on ne peut cependant les ignorer, sous peine de ne plus pouvoir comprendre la situation actuelle, fruit d'une évolution de longue période dont la phase la plus récente est l'éclatement du système de polyculture-élevage modernisé, et son remplacement par une agriculture spécialisée, concentrée et intégrée à laquelle on applique couramment le qualificatif de « modèle breton ».

3. LE TRIOMPHE DU « MODELE BRETON »

Les incertitudes qui pouvaient encore subsister vers 1965 quant au type de développement de l'agriculture régionale se trouvent rapidement levées. Sous la pression des forces socioéconomiques déjà à l'œuvre auparavant, mais dont certaines connaissent un renforcement de leur rôle, le système social de production qui prédominait jusque là voit sa logique se dissoudre. Il est remplacé par un modèle fondé sur la spécialisation et la division du travail entre les différents opérateurs de la chaîne agro-alimentaire. Ce « modèle breton » s'appuie sur une intensification très poussée de quelques productions animales, le recours généralisé aux moyens de production achetés à l'extérieur de l'exploitation, l'insertion totale dans les circuits d'échanges marchands, mais il conserve des structures d'exploitation apparemment modestes, fondées sur le travail familial.

Certes toutes les unités de production de Bretagne ne fonctionnent pas selon ce mode unique et la diversité reste aussi grande qu'ailleurs : il n'en reste pas moins que pour la période 1965-1980, le modèle⁽³²⁾ ainsi décrit a pénétré plus ou moins complètement la quasi-totalité de l'agriculture bretonne ; il constitue la référence, choisie ou contrainte, des exploitations en croissance, il représente l'objectif à atteindre pour la plupart des institutions de « développement » et il sert de support au pouvoir professionnel agricole en Bretagne.

L'exemple de l'agriculture morbihannaise permet de comprendre comment, après avoir vécu la première phase de la modernisation, les agriculteurs de la région ont été conduits à adopter ce nouveau type d'agriculture, intensive et spécialisée. On analysera les convergences, les conflits, les enjeux qui ont traversé cette mutation profonde de l'agriculture bretonne, non sans avoir au préalable rappelé la nature et l'importance des changements qui se sont produits.

3.1. LA NOUVELLE AGRICULTURE MORBIHANNAISE : DES RUPTURES SOUVENT RADICALES

Les données de comptabilité agricole départementale⁽³³⁾ et les résultats issus des enquêtes et recensements agricoles permettent de suivre avec précision

⁽³²⁾ Sur la notion, parfois controversée, de modèle (modèle dominant, modèle de production, modèle de développement), on pourra se référer à P. COULOMB et H. NALLET, *Le syndicalisme agricole et la création du paysan-modèle* ; J. REMY, *Le métier d'agriculteur....* p.33 et sq et au rapport du GESADAR, *Approche de la diversité*, INRA, ESR, mai 1984. Dans le cas présent, le terme « modèle breton » renvoie principalement à une façon de produire, à un type de système de production, mais sans en ignorer les incidences sociales et idéologiques.

⁽³³⁾ Voir les publications du service statistique du ministère de l'Agriculture et les travaux de F. BONNIUX, J.P. FOUEZ et P. RAINELLI de la station d'économie et de sociologie rurales de l'INRA de Rennes.

sion le bond en avant de l'agriculture morbihannaise entre 1965 et 1980. La croissance de la production, plus vive qu'en France et même que dans les autres départements bretons, provient certes, comme dans la période 1950-65, d'une amélioration des rendements et d'un accroissement du cheptel, mais désormais selon une organisation de la production qui n'a plus beaucoup de points communs avec le système de polyculture-élevage.

3.1.1. Se spécialiser pour produire davantage

En volume, de 1965 à 1980, la production agricole finale du Morbihan a augmenté de 5,7 % par an (4,4 % en Bretagne et 2,4 % en France). C'est dire l'efficacité productive d'un département longtemps considéré comme retardataire. Une telle croissance s'est appuyée sur un mouvement de spécialisation agricole départemental axé autour des productions animales intensives et notamment de trois d'entre elles : le lait, le porc et la volaille de chair (voir tableau 4).

**Tableau 4.
Evolution de la part
des principales
productions dans la
production agricole
finale**

Année	Lait	Porc	Volailles	Total prod. animales	Total prod. végétales	Total PAF
1962	19,5	19,3	14,2	78,1	21,9	100
1970	26,2	20,8	13,1	86,3	13,7	100
1980	32,6	19,7	18,6	93,3	6,7	100

Source : INRA, comptes départementaux de l'agriculture.

Cette orientation massive vers l'élevage est le fruit d'une spécialisation progressive des exploitations agricoles du Morbihan, lesquelles ont abandonné leur diversité initiale pour ne plus guère se consacrer qu'à une ou deux spéculations. Ainsi en 1980, l'essentiel de la production de porcs gras n'est-il assuré que par 3 400 exploitations élevant plus de 10 porcs ; pour les porcelets, par 2 150 exploitations ayant plus de 5 truies ; pour la volaille de chair, par 1 300 exploitations possédant plus de 100 têtes. La grande majorité des autres exploitations ne produit que du lait⁽³⁴⁾.

Excepté le cas très fréquent de la production laitière seule, la spécialisation ne signifie pas pour autant monoproduction. Les exploitations mixtes (lait et porcs ou lait et volailles par exemple) relèvent bien cependant de cette même logique de spécialisation dans la mesure où l'unité correspond en fait à la juxtaposition de deux (ou plusieurs) ateliers indépendants les uns des autres.

La spécialisation et l'accroissement de production se sont en effet réalisés selon deux modalités distinctes :

- d'une part, pour l'élevage laitier, à partir d'une modification dans l'usage du sol presqu'uniquement affecté désormais aux productions fourragères (près des trois-quarts de la surface cultivée) avec des systèmes de culture intensifs : prairies temporaires, maïs-fourrage, etc. Parallèlement, s'est opéré un renouvellement complet du cheptel, avec le remplacement, en quelques années, des races traditionnelles par des races plus productives (FFPN, Holstein). Le rendement laitier moyen se situe désormais parmi les plus élevés en France.

- d'autre part, pour les élevages porcin et avicole, en prenant appui sur des ateliers hors-sol qui échappent à la dépendance des surfaces cultivées sur

⁽³⁴⁾ Au recensement agricole de 1980, 56 % des exploitations se classent dans l'orientation « bovins-lait » (OTEX 41).

l'exploitation et peuvent se permettre, par le biais des achats extérieurs, une croissance sans contrainte des effectifs d'animaux⁽³⁵⁾.

Seule la liaison « cultures fourragères-production laitière » maintient une certaine continuité avec le système de production antérieur ; pour le reste, des relations organiques beaucoup plus fortes s'établissent avec l'amont et l'aval au détriment des échanges internes à l'exploitation (et à la famille).

3.1.2. Acheter plus pour vendre plus

Le système spécialisé qui se met en place implique des achats importants à l'extérieur de l'exploitation, qu'il s'agisse des équipements, du cheptel producteur (vaches et truies) ou des achats courants (aliments du bétail, engrais, etc.). Si l'on mesure mal le niveau (élevé) des investissements requis, on connaît, en revanche, la progression vertigineuse des consommations intermédiaires (CI) dans un département tel que le Morbihan : en francs courants, elles représentaient 235 millions de francs en 1965 pour une production finale de 751 millions, soit 31 % ; en 1980, la valeur des CI est multipliée par 13 (atteignant 3 119 millions) et la PAF par 6 (pour arriver à 4 252 millions). Le Morbihan se situe au premier rang des départements français quant à l'importance des consommations intermédiaires dans la production agricole finale (72 % en 1980).

Pour leur part, les débouchés de la production agricole ne sont plus guère constitués que par le seul marché, pour des produits-matières premières destinés aux industries de transformation, l'autoconsommation ayant très fortement régressé en valeur relative.

Dans le même temps, le comportement et la rationalité des agriculteurs se sont trouvés souvent largement modifiés ; il ne s'agit plus de subvenir avant tout aux besoins « élémentaires » de la famille, mais d'obtenir un revenu « suffisant », voire de dégager une rentabilité minimale des capitaux investis. Dans tous les cas, ces exigences ne peuvent être satisfaites que par le détournement monétaire : la circulation de la monnaie et des marchandises est devenue un impératif de l'agriculture moderne, comme pour les autres secteurs dans une économie capitaliste. A leur différence, toutefois, et bien qu'elle soit une activité à fort coefficient de capital, l'agriculture conserve, en Bretagne particulièrement, ses formes juridiques fondées sur l'exploitation familiale.

3.1.3. Des disparités croissantes pour un même cadre familial

Alors que les volumes de production ont connu des croissances exponentielles, les structures se sont contentées, apparemment, d'évolutions beaucoup plus modestes. C'est au sein d'unités de production du même type que celles du début des années 60 que se sont réalisées les transformations récentes, puisqu'on compte encore en 1980 dans le Morbihan, plus de 26 000 exploitations, contre environ 40 000 en 1965, sur une superficie moyenne qui atteint tout juste 18 hectares.

Si l'intensification n'a pas entraîné de bouleversements structurels importants, elle est allée de pair avec un mouvement de dépopulation agricole assez intense qui conduit à ne laisser subsister comme seule force de travail que le chef d'exploitation (et son conjoint éventuel) : de 1963 à 1980, le nombre total d'actifs familiaux est tombé de 100 000 à 50 000, les salariés continuant ici à n'occuper qu'une place très marginale (moins de 2 000 emplois).

⁽³⁵⁾ De 1965 à 1980, le cheptel porcin (en termes de nombre de porcs présents) s'est accru de 240 000 à 675 000 têtes et le nombre de volailles est passé d'environ 8 millions à près de 20 millions d'unités.

Installée entre 1950 et 1960, une génération nombreuse d'agriculteurs a vécu au cours de sa vie professionnelle des changements considérables. Tous cependant ne s'y sont pas impliqués avec la même intensité, des clivages croissants s'opérant entre producteurs, notamment quant à la taille des ateliers d'élevage. Des phénomènes importants de concentration ont vu le jour, rendus d'autant plus faciles que les productions animales se dégageaient des contraintes du sol.

La concentration se réalise donc moins par l'accroissement des surfaces cultivées que par la constitution de grands ateliers d'élevage. La répartition des exploitations par classe de marge brute standard (MBS) rend compte de l'importance réelle des disparités dans les appareils de production⁽³⁶⁾ (voir tableau 5).

**Tableau 5.
Répartition
des exploitations selon
la taille économique**

Classe de taille économique (MBS exprimée en équivalents ha de blé)	Moins de 5 ha	5-10	10-20	20-40	40-100	100 ha et plus	Total
Nombre d'exploitations	6 456	3 239	5 684	6 630	3 627	427	26 063
% d'exploitations	24,8	12,4	21,8	25,4	13,9	1,6	100

Source : SCEES, RGA 1979-80

L'écart est grand entre les 15 400 petites exploitations (moins de 20 ha), les 6 600 de taille moyenne et les 4 000 de grande taille (plus de 40 ha équivalents) et son explication renvoie aux conditions et aux mécanismes du développement agricole dans cette période récente de modernisation effrénée.

Reconstituer la logique de passage de l'agriculture de polyculture-élevage au nouveau modèle de production nécessiterait une analyse très approfondie de tous les facteurs et acteurs qui ont amené les agriculteurs à modifier leurs comportements techniques, économiques, culturels. La tâche n'est pas mince d'autant que les interactions sont nombreuses et comportent toujours une composante individuelle. On se contentera de répertorier les grandes forces qui, par leurs poids économique ou leur vocation institutionnelle, proposent, voire imposent, des orientations bien précises aux agriculteurs dans les choix qu'ils ont à faire ; on essaiera de dégager quelle est leur responsabilité dans la mise en œuvre du nouveau type d'agriculture et quelles catégories sociales agricoles ont le plus répondu à leurs sollicitations.

Deux types d'influence seront privilégiés : celle des firmes agro-alimentaires d'une part, celle des GVA de l'autre. C'est sans doute cette action combinée des intérêts économiques et commerciaux et des aspirations et exigences des agriculteurs qui rend le mieux compte de la spécificité bretonne, sachant que se profilent toujours en arrière-plan les actions des pouvoirs publics et le contexte socio-économique d'ensemble.

3.2. L'INTERVENTION DÉTERMINANTE DES FIRMES

Les entreprises agricoles et alimentaires étaient déjà intervenues - fort inégalement - dans la première phase d'intensification de l'agriculture morbihanaise, mais le rôle qu'elles vont jouer dans la mise en place du nouveau modèle agricole va être décisif. Nombre d'entre elles, tant coopératives que privées, se sont réorganisées et fortement développées dans le courant des

⁽³⁶⁾ Résultats issus du recensement général de l'agriculture de 1980, tableaux PROSPER. Pour plus de détails, voir supra, tableau 2.

années 60, et ceci s'est traduit par une extension de leurs échanges avec le secteur de la production. Cependant, la façon dont chaque type de production (volaille, porc, lait) s'intègre désormais dans la filière agro-alimentaire correspondante revêt des traits spécifiques.

3.2.1. Aviculture : un contrôle total par l'intégration

La crise avicole de 1963-64 a servi de leçon à celles des entreprises qui ont réussi à en surmonter les difficultés. Elles ont alors en effet accentué leur contrôle sur la production à travers l'obligation de contrats de quasi-intégration⁽³⁷⁾. Un tel système permet notamment une régulation totale de l'offre en fonction des débouchés des firmes et facilite l'ajustement de la taille des élevages en fonction des objectifs du moment.

Plusieurs grandes entreprises se partagent la maîtrise des élevages avicoles dans le Morbihan. Elles sont pour la plupart d'origine régionale ou nationale sur capitaux privés : Guyomarch, Lérial, Bourgoïn par exemple pour le poulet standard ou la dinde, Doux, Tilly, UNACO pour le poulet export. Un seul groupe coopératif a développé cette production dans le département : UNICOPA, tandis que les firmes internationales ont plutôt désinvesti le secteur, contrairement aux craintes exprimées durant « l'âge d'or » du poulet.

En 1980, la production de volaille de chair est concentrée entre les mains d'environ 1 200 aviculteurs élevant chacun en moyenne 10 000 têtes. La plupart produisent également autre chose. Cette situation correspond au comportement des agriculteurs qui se méfient de la fragilité économique d'une telle mono-production mais aussi à une pratique délibérée des firmes dont l'objectif explicite est de se constituer un réseau d'éleveurs compétents sur des ateliers, de grande taille certes (30 à 100 000 têtes), mais qui demeurent compatibles avec une activité agricole familiale. C'est le système d'organisation qui, en l'état actuel des choses, répond le mieux aux intérêts des entreprises, leur assurant la maîtrise de la production sans en supporter les charges directes.

En définitive, la logique capitaliste des firmes s'accorde de structures de production artisanales dans lesquelles l'autonomie technique et le pouvoir économique de l'agriculteur sont cependant bien minces. N'est-ce pas également, malgré les apparences, ce qui caractérise désormais l'organisation des autres productions animales ?

3.2.2. Porc : un contrôle presqu'aussi étroit.

A la différence de l'aviculture pour laquelle le changement de système de production s'est révélé brutal, l'intensification porcine s'est d'abord réalisée à l'intérieur du système de polyculture-élevage ; elle se poursuit à partir de 1965 sur des bases différentes, c'est-à-dire non pas sur une utilisation plus poussée des produits de la ferme (lait, pommes de terre, orge) mais sur la constitution d'ateliers spécialisés indépendants du sol (notamment pour les ateliers d'engraissement).

Ce développement d'une nouvelle forme de production correspond à l'arrivée simultanée, mais non fortuite, dans la filière, de trois types d'organismes qui vont en assurer le fonctionnement sans aboutir toutefois à une intégration aussi poussée que pour la production et la transformation de poulets ou de dindes :

- les fabricants d'aliments du bétail qui trouvent dans les élevages porcins

⁽³⁷⁾ Sur l'évolution générale de l'aviculture industrielle depuis 1960, on pourra se reporter à P. SAUNIER et B. SCHALLER, *L'aviculture française 20 ans après*, vol. 1, Paris INRA-ESR, 1978.

hors-sol le moyen d'assurer une croissance un instant compromise par la crise avicole ;

— les entreprises de transformation, assurées d'une matière première importante dans la région, qu'elles proviennent d'une opération de décentralisation (Olida à Loudéac) ou de la croissance sur place de petites entreprises locales (Onno à Pontivy par exemple) ;

— entre les éleveurs et ces firmes, les groupements de producteurs, vivement encouragés par l'Etat et qui assurent l'encadrement de la production, les relations avec les entreprises d'amont et daval et, parfois, la première transformation (abattage).

Cette formule originale de groupements de producteurs, mise en place principalement dans le cadre des coopératives (anciennes comme Landerneau, réorganisées, comme la CECAB, ou spécialement créées comme Pontivy-porcs), rend sans doute l'agriculteur moins directement soumis à la pression du capital agro-alimentaire⁽³⁸⁾, mais la logique générale reste du même type que celle observée pour l'aviculture : des ateliers d'assez grande taille, autonomes par rapport aux autres productions, et cependant presque toujours compatibles avec les structures de l'exploitation familiale. D'ailleurs, si la sélection des éleveurs de porcs a été plus progressive que celle des aviculteurs, la répartition de la production porcine à laquelle on aboutit en 1980 dans le département est un décalque de celle qui prévaut en aviculture : 1 260 élevages possédant 200 porcs ou plus regroupent 80 % du cheptel.

3.2.3. Entreprises laitières : un rôle plus limité mais décisif.

Même après le tournant de 1960-65, l'élevage laitier reste beaucoup plus centré sur l'exploitation que les autres productions animales puisqu'il repose toujours principalement sur les ressources propres en fourrages. Le rôle de l'industrie laitière aura cependant été essentiel en permettant, par la collecte du lait entier, et donc le transfert des opérations de première transformation de la ferme à l'usine, la production de quantités beaucoup plus élevées, malgré une main-d'œuvre qui diminue.

Désormais, la vente du lait dépend totalement des quelques grands groupes qui se partagent le bassin laitier régional (principalement Entremont, Préval, Négobœuf, dans le Morbihan) et qui ne sont pas sans modeler la production par le biais des conseils techniques, des équipements mis en place (citernes réfrigérantes), des conditions de ramassage⁽³⁹⁾. C'est cependant dans ce secteur de la production laitière où le poids de l'agro-alimentaire est peut-être moins prégnant, que l'hétérogénéité est la plus grande entre les producteurs intensifs spécialisés et les autres éleveurs. Un modèle unique ne s'est pas encore véritablement imposé, même s'il est dominant. S'agit-il simplement d'un décalage dans le temps ou d'une spécificité propre à une production nécessairement liée au sol ? L'enjeu est d'importance et la politique qu'adopteront les firmes vis-à-vis des structures de production un élément de réponse déterminant à prendre en compte.

⁽³⁸⁾ Sur les liens entre groupements de producteurs et firmes, voir par exemple l'étude réalisée par D. AUBERT et G. DEBAILLEUL sur le Groupe Sanders, *La place des groupements de producteurs dans la stratégie d'une grande firme d'alimentation animale*, Paris et Rennes, INRA-ESR, 1977.

⁽³⁹⁾ Pour une description condensée de l'économie laitière du département au début des années 70, on peut se reporter au *Paiement du lait en France (1970-72)*, Paris, INRA-ESR, 1975, vol. 1, pp. 301-312. Quant à l'analyse de la manière dont les firmes peuvent modeler la production, on pourra voir J.B. HENRY, Les mécanismes de la domination, l'exemple de l'économie laitière bretonne, *Ar-Falz*, nouv. série, n° 13-14-15, avril-juin 1976, pp. 20-41, ainsi que le chapitre sur le statut des producteurs de lait dans P. EVRARD, D. HASSAN, C. VIAU, *Petite agriculture et capitalisme*, PUF, Cahiers d'économie politique, n° 4, 1976.

Le jeu des firmes agro-alimentaires, coopératives ou non, dans l'évolution agricole, est clair : il s'agit pour elles de s'assurer approvisionnements et débouchés au moyen d'une croissance continue de la production agricole, selon des modèles qui assurent le maximum d'achats et de ventes de la part des agriculteurs et qu'elles diffusent à travers leurs pratiques commerciales, leurs exigences techniques, les relations contractuelles qu'elles établissent avec les éleveurs isolés ou en groupe, leur mainmise sur certaines productions, le degré de liberté qu'elles se ménagent dans la rémunération des produits. L'intensification, le recours accru au capital, la spécialisation des ateliers, la dissociation des productions, la réduction de la place des exploitations dans la filière sont autant de tendances qui découlent des exigences de la voie de développement choisie par les entreprises agro-alimentaires.

Jusqu'ici toutefois, les firmes se sont accommodées de formes de production artisanales au sein même du secteur agricole. Les raisons en sont sans doute nombreuses : partage des risques techniques, économiques et financiers avec les producteurs, inconvénients techniques des ateliers de trop grande taille, etc., mais certaines relèvent également du rapport de forces qui s'établit entre les producteurs et les autres agents économiques, les agriculteurs se révélant souvent hostiles à toute forme de production mettant en cause le caractère familial de l'exploitation et prônant au contraire, tels les GVA, un développement agricole qui privilégie l'exploitation de dimension moyenne à responsabilité personnelle.

3.3. ACTION ET RÉACTION DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT

En 1965, les GVA sont désormais solidement implantés dans la plupart des cantons du Morbihan, chacun disposant du concours d'un conseiller agricole, tandis qu'une organisation départementale les fédère et les soutient. Pourtant, c'est à partir de cette date que leur action semble moins efficace sur les orientations productives des exploitations. Des pressions économiques diverses limitent le rôle des GVA dans l'organisation proprement dite de la production, mais en contrepartie, leur domaine d'intervention s'élargit progressivement à d'autres aspects qui dépassent de beaucoup le cadre étroit de la vulgarisation de techniques nouvelles.

3.3.1. Pour un modèle de production intensif qui reste lié au sol

De plus en plus, à partir de 1965, l'élevage bovin laitier et les cultures qui lui sont associées ont représenté l'essentiel des activités techniques des GVA du Morbihan. Les raisons sont d'ordre pratique et doctrinal : la production laitière est sans doute celle où le poids des firmes reste le moins important, laissant ainsi le champ libre à l'action de la vulgarisation « classique » ; mais c'est aussi le type d'élevage qui se situe le mieux dans la continuité de l'esprit des groupes de progrès des années 50, notamment par son aspect globalisant qui garantit le maintien d'une certaine responsabilité de l'agriculteur ; enfin, activité la plus pratiquée dans le département (75 à 80 % des exploitations), elle est susceptible de permettre aux GVA, conformément à leurs principes, de toucher un grand nombre d'agriculteurs et pas seulement quelques producteurs spécialisés.

Par leurs actions individuelles et surtout collectives, les groupements de vulgarisation ont constitué un moteur essentiel de l'intensification laitière, que ce soit par l'introduction de techniques fourragères nouvelles ou améliorées : prairies temporaires, maïs-fourrage, ensilage, etc. ou par l'attention portée aux conditions d'élevage : modes d'alimentation des troupeaux, sélection génétique, agencement des bâtiments, etc.

Cette incitation constante des GVA en faveur de l'amélioration de la production et de la productivité laitières s'inscrit tout au long de la période dans la perspective d'un certain type d'organisation de la production que l'on fixe comme « modèle » : il s'agit dans tous les cas d'aboutir à la constitution d'ateliers modernes, intensifs, qui puissent faire vivre une famille sur une exploitation, soit, dans la pratique, une unité de production d'une trentaine d'hectares permettant d'élever environ 40 vaches et leur suite⁽⁴⁰⁾.

Les thèmes techniques, qui débouchent sur des modèles de production proposés aux adhérents des GVA et, indirectement, à l'ensemble des agriculteurs, ont aussi concerné, à un degré moindre, d'autres productions : légumes, céréales, génisses, taurillons, etc. Ils ont rarement porté en revanche sur les élevages porcins et avicoles.

Dès l'origine, l'élevage industriel de volailles a été exclu du domaine de la vulgarisation, pour des raisons de principe et parce que les entreprises intégratrices se chargeaient elles-mêmes de l'organisation de la production. En matière de production porcine, la première intensification, liée au sol, doit beaucoup aux GVA, mais la seconde phase, bâtie sur le modèle hors-sol, leur a échappé progressivement au fur et à mesure que les groupements de producteurs prenaient en charge la conduite des élevages ; il s'agit là d'un partage des tâches accepté de la part des groupements de vulgarisation qui s'étaient souvent trouvés à l'origine des associations spécialisées d'éleveurs, précurseurs des groupements de producteurs.

Même si un certain équilibre semble s'établir entre les interventions des techniciens de firmes et celles des conseillers de GVA dans la diffusion du progrès technique, reste en suspens cependant la question de la compatibilité réelle entre les tâches assurées par les groupements de vulgarisation et les besoins des exploitations fortement spécialisées, porcines et avicoles aujourd'hui, laitières demain peut-être. Ceci explique pour une large part la prise en charge par les GVA d'activités qui vont au-delà du simple apport de connaissances techniques nouvelles et qui leur donnent de ce fait un rôle social accru.

3.3.2. La nécessaire adaptation au monde moderne

C'est dès la période 1960-65 que, face au processus de modernisation, les GVA se préoccupent de la formation économique de leurs adhérents, à la fois pour les initier à la notion de rentabilité des productions et de gestion de l'exploitation et pour les préparer à affronter des relations d'un nouveau type avec l'amont et l'aval. Par cet effort constant et systématique, la vulgarisation-développement a exercé une double fonction auprès des agriculteurs du département.

En fournissant aux exploitants agricoles les outils nécessaires pour développer leurs productions sans se faire totalement dominer par les firmes, les GVA répondent à l'un de leurs objectifs : faire des agriculteurs « les maîtres de leur propre développement » ; une solide formation économique est nécessaire dans le rapport de forces qui oppose le producteur à ses clients ou fournisseurs. De plus la prise en compte de la notion de gestion globale de l'exploitation évite cette dislocation complète de l'unité de production en ateliers spécialisés ayant chacun sa logique propre de croissance, sans cohérence d'ensemble : elle est nécessaire pour que l'exploitant conserve le contrôle de la

⁽⁴⁰⁾ En 1970 par exemple, les GVA de la région de Malestroit établissent un programme de développement sur cinq ans dont la finalité est (entre autres) de favoriser le développement d'ateliers spécialisés ayant de 25 à 35 vaches laitières d'un rendement moyen de 4 000 litres/an. En 1976, le programme « ARTEC » destiné à améliorer la productivité s'adresse aux éleveurs non inscrits au contrôle laitier pour lesquels le rendement moyen, par vache, est inférieur à 4 500 litres.

conduite de son exploitation, qu'il s'agisse des résultats financiers ou des conditions de travail.

En introduisant chez les agriculteurs de nouvelles façons d'organiser la production et d'envisager les échanges, les GVA ont aussi exercé une action indéniable « d'acculturation économique ». C'est une nouvelle mentalité qu'ils diffusent, se traduisant par une adaptation des exploitants aux exigences de l'économie moderne : croissance et accumulation du capital. « *Chez l'agriculteur adhérent, investir sera un devoir, ainsi il pourra accroître son revenu, améliorer ses conditions de vie, perpétuer son exploitation et assurer les besoins de sa famille. L'acquisition du raisonnement économique chez l'agriculteur favorisera le passage du paysan au chef d'entreprise* »⁽⁴¹⁾.

Parallèlement les sections féminines des GVA poursuivent auprès des agricultrices un travail analogue de modification des attitudes traditionnelles, avec toujours la même ambiguïté quant à ses fonctions sociales vis-à-vis du milieu agricole : à la fois libération des tâches répétitives, fastidieuses, pénibles de l'agriculture ancienne, et intégration dans un mode de vie, de consommation se rapprochant du modèle urbain, par rapport auquel on garde parfois un certain recul⁽⁴²⁾.

Par l'acculturation économique, le changement des systèmes de valeur, les GVA, ainsi que nombre d'autres organismes et institutions, ont été les instruments de la mise en place d'un nouveau type d'agriculture beaucoup plus intégré aux circuits financiers et commerciaux. Leur action apparaît ainsi comme complémentaire de celle des firmes agro-alimentaires ou des politiques agricoles nationale et européenne. La vulgarisation-développement, en tant que mouvement, a-t-elle pu cependant sauvegarder une certaine spécificité conforme à son projet ? C'est probable, à travers la diffusion d'un type d'agriculture à base d'ateliers intensifs familiaux, de préférence liés au sol, où l'exploitant peut conserver la maîtrise de la conduite de son unité de production, mais il n'est pas sûr pour autant qu'elle ait ainsi atteint tous les agriculteurs du département, malgré les préoccupations explicites des responsables des GVA de « *laisser en gare en permanence un wagon pour ceux qui n'ont pas encore pris le train* ». Le modèle agricole intensif et spécialisé est loin d'avoir pénétré toutes les exploitations morbihannaises de la même façon.

3.4. LES GAGNANTS DE LA MODERNISATION

L'écart est de taille entre l'économie agricole morbihannaise d'après-guerre et la situation du début des années 80. Une telle évolution s'est trouvée portée par les exploitations agricoles du département qui ont modifié leurs systèmes de culture et d'élevage, accru leurs productions, réorienté leurs modes de commercialisation, notamment sous les incitations diverses du secteur agro-alimentaire et du mouvement GVA.

Quelle est l'ampleur des changements dans les exploitations agricoles ? Quels agriculteurs ont adopté les nouvelles façons de faire et de produire et jusqu'à quel degré ? Quelle différenciation sociale en est-il résulté ? Quelles institutions ont favorisé ou au contraire freiné ce mouvement ? Essayer de répondre peut éclairer les mécanismes du passage de l'agriculture de polyculture-élevage à celle d'aujourd'hui.

⁽⁴¹⁾ H. CORBEL et C. THOMAS, *Le GVA et les évolutions agricoles...*, p. 164.

⁽⁴²⁾ D'une part, on préconise : « *Les agriculteurs peuvent prendre des vacances, mais il faut le vouloir et s'organiser en conséquences* », mais on prévient également : « *Gardons-nous d'imiter le modèle urbain au moment où celui-ci est remis en cause par les citadins. Vaut-il mieux trimer toute l'année dans l'espoir du mois de vacances ou inventer un style de vie et de travail où loisirs et travail s'équilibrent* ». (Déclaration du Président de l'UDGVDA, 1973).

3.4.1. Les adhérents des GVA: une trajectoire conforme au modèle

Lancé par des militants singulièrement motivés puis relayé par des institutions départementales favorables au développement agricole⁽⁴³⁾, le mouvement GVA a étendu son emprise sur l'ensemble de l'agriculture morbihanaise en constituant un réseau dense d'adhérents actifs : en 1980, de 30 à 35 % des agriculteurs paient régulièrement leur cotisation à un groupement cantonal de vulgarisation agricole. L'importance de cette proportion démontre la force du phénomène dans le département, quand on sait que, sur l'ensemble de la France, 14 % seulement des chefs d'exploitation adhèrent à un groupement de vulgarisation ou à un CETA. Le Morbihan fait sans conteste partie des zones où les groupes de développement sont le plus fortement implantés⁽⁴⁴⁾.

L'analyse de la population adhérente⁽⁴⁵⁾ montre bien qu'il s'agit de la catégorie agricole qui s'est le plus engagée dans la modernisation et a mis en oeuvre le plus complètement, à quelques nuances près, les méthodes et les pratiques encouragées par les GVA. Aujourd'hui, les membres des groupements de vulgarisation, il faut le souligner, ne sont plus seulement ces agriculteurs installés avant 1965 et qui ont franchi les différentes étapes de l'intensification et de la spécialisation. De jeunes exploitants, n'ayant pas connu la JAC, participent aussi à l'activité des GVA. Les uns et les autres se différencient des autres agriculteurs des mêmes générations par leurs conditions d'installation ou par leur trajectoire professionnelle.

3.4.1.1. Les jeunes adhérents: différents dès le départ

Si l'on compare les agriculteurs qui ont pris une exploitation entre 1965 et 1980 selon leur adhésion ou non à un GVA, les caractéristiques divergent à tous égards. Dans le choix du métier par exemple, les trois-quarts des adhérents déclarent avoir décidé de leur profession par goût et 80 % des non-adhérents disent être entrés dans le métier par obligation. La formation scolaire et le cheminement professionnel préalable à l'installation sont également différents ; les jeunes, membres d'un groupement de vulgarisation, sont plus nombreux à posséder un diplôme agricole (BAA ou BEPA) et sont plus souvent revenus travailler comme aides familiaux sur l'exploitation de leurs parents. Chez les non-adhérents, l'acquisition d'une formation autre que primaire est rare et la pratique d'un emploi salarié non agricole peu qualifié fréquente avant l'installation.

Les jeunes agriculteurs qui participent aux activités des GVA sont issus d'exploitations plus grandes que les autres et s'installent également sur des superficies en général plus importantes comme en témoigne le tableau 6.

Tableau 6.
Répartition des adhérents et non-adhérents aux GVA selon la classe de superficie à l'installation (Jeunes installés entre 1965 et 1980)

	Moins de 15 ha	15-25 ha	25 ha et plus	Total
Adhérents	13	15	12	40
Non-adhérents	36	17	9	62
Total	49	32	21	102

Source : INRA, enquêtes Morbihan

⁽⁴³⁾ Ce qui n'exclut pas parfois au sein des organisations professionnelles des conflits violents liés plus ou moins directement à la vulgarisation (v. infra 4.2).

⁽⁴⁴⁾ Selon une enquête réalisée en juillet 1982 auprès d'un échantillon national d'agriculteurs de moins de 65 ans : SCEES, *Le conseil en agriculture*, série S, SEE n° 128, janvier 1983, p.9-11.

⁽⁴⁵⁾ A partir de l'enquête portant sur quatre cantons (voir annexe 1).

La relation entre surface et adhésion aux GVA n'est certes pas systématique ; si les non-adhérents sont composés majoritairement de petits agriculteurs, quelques-uns disposent au départ de superficies plus élevées. En moyenne cependant, les jeunes adhérents bénéficient de structures d'exploitation plus favorables et se trouvent engagés dès le départ dans le mouvement de modernisation et d'intensification.

Par comparaison, les non-adhérents se caractérisent pour la plupart par un niveau de productivité plus faible (en termes de chargement d'animaux à l'hectare), un système de culture plus traditionnel (davantage de prairies permanentes), une mécanisation et une motorisation moins avancées, une association moins fréquente de l'élevage laitier classique avec un élevage porcin intensif (atelier de truies par exemple).

En résumé, les petits et moyens agriculteurs qui ont été moins touchés par la première phase de modernisation transmettent à leurs successeurs des exploitations conduites sur un mode ancien. Ces derniers adoptent une attitude réservée face à un mouvement qu'ils connaissent mal et qui tend à s'éloigner d'eux ; ils refusent dès lors de se situer dans la mouvance GVA. La trajectoire comparée des adhérents et des non-adhérents confirme que le fossé se creuse de plus en plus entre les uns et les autres.

3.4.1.2. Les adhérents anciens : une croissance rapide

La taille des exploitations s'est accrue beaucoup plus chez les membres des GVA que chez les autres agriculteurs (tableau 7). Les exploitants adhérents installés avant 1962 disposent en 1980 de superficies souvent proches de 30 ha alors que les non-adhérents cultivent en moyenne moins de 20 ha⁽⁴⁶⁾ ; les écarts à l'installation étaient moins accentués (18 ha chez les premiers, 13 ha chez les seconds).

Tableau 7.
Répartition des adhérents et non-adhérents aux GVA selon la superficie exploitée à l'installation et en 1980 (agriculteurs installés avant 1962)

		Moins de 20 ha	20-30 ha	30 ha et plus	Total
Adhérents	— à l'installation	23	11	4	38
	— en 1980	12	10	16	38
Non-adhérents	— à l'installation	54	7	2	63
	— en 1980	38	19	6	63

Source : INRA, enquêtes Morbihan

Une telle évolution traduit à la fois un « dynamisme » plus fort des adhérents, mais aussi des moyens financiers plus importants qui, selon un processus cumulatif, ont permis des investissements fonciers sans contrarier l'accumulation de capital d'exploitation. Les achats de terre se sont en effet révélés importants chez les adhérents ; par exemple, parmi les agriculteurs des cantons de Malestroit et Pluvigner, les adhérents des GVA devenus exploitants entre 1956 et 1962 ont acheté en moyenne 19 ha de terre entre leur installation et 1980 ; sur la même période, les non-adhérents n'ont acquis qu'un peu plus de 7 ha.

Simultanément, le mouvement d'intensification s'est poursuivi et accentué dans les exploitations des adhérents aux GVA : la plupart ont constitué des

⁽⁴⁶⁾ La moyenne départementale est de 18 ha au RGA de 1979-80, mais les agriculteurs de plus de 65 ans et exploitant moins de 5 ha sont exclus des enquêtes « cantons ».

ateliers de production laitière de bonne taille (25 à 30 vaches en moyenne), associés à une spécialisation fourragère marquée (maïs-ensilage et prairies temporaires) et obtenant des rendements supérieurs à la moyenne (4 500 à 5 000 litres de lait par vache en 1980); s'y joignent fréquemment (dans près d'un cas sur deux) des élevages porcins hors-sol.

Faut-il donc opposer l'agriculteur - partie prenante d'un groupement de vulgarisation - conforme au modèle proposé, à celui qui refuse d'adhérer et qui, ayant modifié avec peine et incomplètement son système de culture et d'élevage, est considéré comme plus ou moins « retardataire »? Un examen attentif montre que ce clivage, pour être réel, n'en est pas moins un peu caricatural et qu'il faut nuancer le tableau.

3.4.1.3. Les GVA et la constitution d'une élite moderniste

Tous les agriculteurs du département, à des degrés divers, ont modifié leurs façons de produire depuis leur date d'installation. Les adhérents des GVA, plus directement que d'autres, ont été incités à modifier leurs techniques, intensifier leurs productions, mieux gérer leur exploitation et ils sont effectivement entrés dans un mouvement de croissance rapide. Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils aient tous connu exactement la même trajectoire ni que tous les non-adhérents soient restés en marge du progrès.

Ainsi, d'après les enquêtes, ces derniers peuvent être séparés en deux groupes d'égale importance : ceux dont l'exploitation stagne ou régresse sur la base d'un élevage laitier peu intensif, sans productions d'appoint, et ceux qui ont évolué vers un système laitier spécialisé de taille moyenne, aux rendements corrects, avec parfois des ateliers industriels de volailles. De la même façon, chez les adhérents, on doit distinguer les plus intensifs, les plus « productivistes », aux rendements et aux niveaux de production très élevés, et ceux qui ont certes modernisé leur façon de faire mais sans aboutir à des degrés de performance ou de spécialisation aussi spectaculaires. Autrement dit, le mouvement de différenciation socio-économique que l'on observe sur quinze à vingt ans fait émerger, parmi les membres des GVA, une « élite » qui constitue en quelque sorte un modèle, une référence, un objectif pour les autres adhérents⁽⁴⁷⁾.

Fondamentalement ce sont les « innovateurs », les « leaders » des GVA qui maîtrisent le mieux le mouvement, le contrôlent, l'impulsent et le diffusent. Ce sont eux qui, les premiers, ont mis en oeuvre des procédés nouveaux sur leur exploitation, bénéficiant ainsi d'avantages qui permettent un phénomène cumulatif de croissance ; ce sont eux qui participent le plus aux activités de formation professionnelle (voyages, réunions, démonstrations) et s'informent auprès d'agents qualifiés d'organismes de développement reconnus ; ce sont eux, enfin, qui se retrouvent le plus souvent investis de responsabilités collectives, professionnelles ou autres, et qui adoptent le plus précocement les modes de vie et les formes de consommation d'origine urbaine.

Le tableau 8, tiré des enquêtes réalisées dans les cantons de Malestroit et Pluvigner, illustre en partie ces différences de comportement entre adhérents et non-adhérents qui se trouvent encore plus accentuées chez les innovateurs.

Au-delà des particularités individuelles, le rôle moteur des groupements de vulgarisation est indéniable dans la diffusion d'un nouveau système social de production, d'un nouveau modèle agricole. Mais est-ce bien la structure GVA qui contrôle et dirige cette évolution, ce qui reviendrait à lui donner un poids déterminant dans les mutations récentes, ou n'est-ce pas plutôt la couche

⁽⁴⁷⁾ Sur cette question de la différenciation économique et sociale au sein de la paysannerie bretonne, on pourra se reporter à l'étude INRA-CCAOF, *La production laitière dans l'Ouest. Enquête auprès des adhérents de sept coopératives (1979/80)*, et notamment au volume 6, D. PERRAUD, *Intensification et systèmes de production*, Grenoble, INRA-IREP, juillet 1983, 62 p.

Tableau 8.
Différences de comportement social entre adhérents et non-adhérents aux GVA (agriculteurs installés avant 1975)

Proportion d'agriculteurs	Adhérents (n = 42)	Non-adhérents (n = 76)
— Ayant participé à des voyages d'études	62 %	17 %
— Lisant des revues agricoles spécialisées	57 %	30 %
— Adhérents du contrôle laitier	44 %	8 %
— Conseillers municipaux	24 %	4 %
— Ayant une maison neuve ou rénovée	100 %	60 %
— Ayant pris des vacances plus d'une fois	40 %	14 %

Source : INRA, enquêtes Morbihan

sociale des agriculteurs innovateurs qui utilise le GVA comme l'un des moyens d'asseoir et de poursuivre leur croissance, tout en étant guidée par d'autres objectifs que ceux du mouvement de la vulgarisation-développement ? L'exemple du canton de Pontivy où il n'y a pas de GVA, mais des agriculteurs très modernisés, ferait pencher pour cette deuxième hypothèse de même que celui du canton de Saint-Jean-Brévelay où la coexistence de l'aviculture intégrée et d'une vulgarisation particulièrement active ne prend pas les formes que l'on pourrait imaginer *a priori*.

3.4.2. Une modernisation à deux faces.

Le type de développement prôné par les GVA se distingue très nettement du modèle imposé par les firmes, notamment dans le cas de l'aviculture industrielle. On peut donc penser que les adhérents des groupements de vulgarisation et les éleveurs de volailles appartiennent à des univers différents ; les observations précédentes tendaient d'ailleurs à montrer que les ateliers avicoles, à la différence des élevages porcins, se rencontraient rarement chez les membres de GVA.

Un recensement exhaustif effectué en 1980 auprès des exploitants agricoles du canton de Saint-Jean-Brévelay apporte, pour cette zone limitée, un éclairage nouveau. Outre l'effet de surface qui se dégage clairement, on constate un taux d'adhésion au GVA d'autant plus élevé que le système en vigueur est plus intensifié, la pratique de l'aviculture n'entraînant de ce point de vue aucun biais particulier⁽⁴⁸⁾. Cause ou effet, la vulgarisation agricole est très liée à l'intensification animale, que celle-ci soit réalisée selon les orientations du GVA ou totalement en dehors. L'aviculture industrielle et le GVA touchent en fait les mêmes catégories d'agriculteurs : celles qui se sont spécialisées, en particulier sur les productions hors-sol, tout en accroissant la superficie de leur exploitation.

Tout se passe comme si la ligne de démarcation se situait non pas entre aviculteurs et adhérents au GVA, mais à l'intérieur même de l'exploitation entre les productions qui relèvent de relations privilégiées avec les firmes (volailles de chair, porcs en partie) et celles qui font partie de l'activité normale de la vulgarisation (vaches laitières, truies).

Mais le cas de Saint-Jean-Brévelay reste particulier : il possède son histoire propre, marquée notamment par la présence ancienne des producteurs de

(48) La proportion d'agriculteurs adhérents est la suivante, selon les ateliers existants :
 — en-dessous de 20 ha : 24 % en moyenne (vaches laitières : 22 %; truies ou porcs : 46 % ; volailles : 46 % ; porcs et volailles : 61 %)
 — au-dessus de 20 ha : 53 % en moyenne (vaches laitières : 50 % ; volailles : 65 % ; truies ou porcs : 67 % ; porcs et volailles : 80 %).

plants de pommes de terre, lesquels se sont trouvés à l'origine aussi bien des premiers élevages de poulets que du lancement du GVA. Sans être forcément généralisable aux autres zones, cet exemple montre néanmoins que les deux modalités de modernisation et d'intensification en production animale ne sont pas antinomiques. En même temps, on a la démonstration qu'elles n'entraînent qu'une fraction de la population agricole : à Saint-Jean Brévelay, 48 % des agriculteurs exploitant 9 hectares ou plus en 1980 ne sont partie prenante ni de l'action du GVA ni de la quasi-intégration avicole.

Ce décalage croissant, entre ceux qui sont entrés activement dans la voie du « progrès » et ceux qui subissent passivement une évolution qu'ils ne maîtrisent pas⁽⁴⁹⁾, n'a pas manqué de se répercuter sur le contrôle et la direction des organismes agricoles départementaux, qui ont connu effectivement, entre 1965 et 1980, des épisodes passablement agités et significatifs, avant la prise de pouvoir durable par les tendances issues du mouvement GVA.

3.4.3. Le mouvement GVA et le contrôle de l'agriculture départementale

Jusqu'en 1965, les jeunes agriculteurs avides de progrès et de changement, initiateurs des GVA, cohabitent pacifiquement avec les notables qui dirigent de longue date la FDSEA et la Chambre d'agriculture. Ceux-ci considèrent plutôt avec bienveillance l'éclosion puis l'extension d'un mouvement qui veut répandre la « bonne parole » dans les campagnes mais qui, pensent-ils, se cantonne dans un domaine purement technique et dont ils gardent le contrôle par le biais du financement des conseillers agricoles.

C'est compter sans la force et les aspirations de ces nouvelles générations qui trouvent leur appui dans les réseaux de la JAC, du CDJA, des GVA et veulent aussi modifier les comportements syndicaux traditionnels, les vieilles revendications plus ou moins corporatistes. Rapidement, elles estiment avoir acquis assez d'audience pour aspirer à la direction des appareils départementaux et, à partir du milieu des années 60, l'équilibre précaire entre courant progressiste et tendances conservatrices se rompt.

Soutenue par ses alliés régionaux, la fraction moderniste, conduite par Gilles Possémé, ancien responsable de la JAC, ancien président du CDJA et premier président de l'Union départementale des GVA, l'emporte à la tête de la FDSEA en 1967 ; cela provoque par contre-coup la création de la Fédération morbihannaise de l'agriculture, l'un des piliers de la Fédération française de l'agriculture (FFA). La lutte est désormais ouverte pour la direction de la politique et des organisations de l'agriculture départementale ; devant cette montée en puissance de la génération des GVA, une opposition plus ou moins disparate s'organise : elle regroupe à la fois les notables agrariens soutenus par certains élus politiques, les grands exploitants effrayés par les revendications et les ambitions de la nouvelle vague, les petits agriculteurs délaissés par la vulgarisation et laissés-pour-compte de la modernisation.

Or, en 1970, lors du renouvellement des Chambres d'agriculture, contrairement à toute attente, la tendance moderniste est battue et M. du Halgouët, soutenu par la FMA et une minorité de la FDSEA, devient président de la chambre du Morbihan. Il s'ensuit durant quelques années une sorte de « traversée du désert » pour le mouvement de la vulgarisation-développement qui est cependant suffisamment implanté pour poursuivre sa démarche propre, approfondir et justifier sa spécificité, maintenir, voire étendre son influence en cette période de modernisation intense.

⁽⁴⁹⁾ Sans compter la minorité d'agriculteurs issus des fractions aisées de la paysannerie qui refuse ou ignore les GVA et qui représente sur un canton comme Le Faouët 10 à 15 % des exploitants agricoles.

En 1974, la coalition qui est à la tête de l'agriculture départementale ne résiste pas cette fois à la montée du courant novateur et M. Possémé devient président de la Chambre d'agriculture ; la tendance qu'il dirige, issue du mouvement GVA, acquiert dès lors progressivement une position dominante dans la quasi-totalité des organisations professionnelles départementales. La consultation de l'annuaire de la profession agricole du Morbihan de 1969 à 1984 est tout à fait éclairante à cet égard.

Un peu partout en France, après la deuxième guerre mondiale, une nouvelle génération d'agriculteurs, fer de lance de la modernisation agricole, a émergé, enlevant le contrôle des appareils professionnels aux anciens responsables, plus attachés à la tradition et représentant des couches en déclin.

Le Morbihan présente un intérêt particulier dans la mesure où, les situations étant très contrastées, il y est plus aisément d'identifier les forces en présence et de repérer les objectifs et les intérêts qui les guident. On a déjà souligné ici l'ampleur peu commune de l'écart qui sépare la petite agriculture pauvre de 1950 des systèmes intensifs de 1980 ; la place et le rôle des différents acteurs dans ces mutations considérables peuvent ainsi être analysés plus facilement, notamment l'action spécifique et précoce des firmes et le travail en profondeur de la vulgarisation agricole. On sait la politique originale qu'ont menée certaines entreprises agro-alimentaires vis-à-vis du secteur agricole et les moyens qu'elles ont mis en œuvre pour imposer d'autres modèles de production ; on sait aussi la permanence et la vitalité d'un mouvement GVA qui soutient, sur un quart de siècle, l'énergie d'une fraction importante d'agriculteurs dans la recherche d'une parité économique, sociale, culturelle et ce jusqu'à la conquête du pouvoir agricole.

Cependant, au moment où le mouvement de la vulgarisation semble avoir gagné la partie et être promis à un avenir sans nuage, les incertitudes gagnent ses rangs, des interrogations se font jour quant aux voies futures de développement et quant à la conformité du nouveau modèle agricole avec la doctrine et les principes qui ont toujours guidé les GVA. C'est que bien d'autres forces entraînent l'agriculture.

4. LES INCERTITUDES DU NOUVEAU MODELE AGRICOLE

L'année 1974 marque une rupture incontestable des conditions de développement de l'agriculture française et, plus encore, de l'agriculture bretonne. Le contexte économique général se modifie profondément : cela se traduit notamment par une dégradation sensible du prix de vente des produits agricoles par rapport au prix d'achat des consommations intermédiaires et au coût des investissements. Une telle évolution touche de plein fouet une agriculture régionale fortement insérée dans les réseaux d'échanges avec l'amont et l'aval et entraîne un dysfonctionnement du modèle agricole breton construit sur la base d'une intense accumulation de capital. D'autres questionnements, moins liés à l'environnement économique, voient le jour au cours des années 70 : ils se réfèrent à la logique même du modèle de développement agricole et en dénoncent les effets néfastes en termes de structures, de productions, de revenus, de conditions de travail⁽⁵⁰⁾.

De tels débats témoignent d'une situation de crise ou du moins d'incertitude, qui, dans le Morbihan, est particulièrement marquée tant l'intégration sociale et économique y a été accentuée après une marche forcée vers le

⁽⁵⁰⁾ Sur ce point, voir notamment S. BONNY, Vers un autre modèle de développement agricole. *Economie Rurale*, n° 146, nov-déc. 1981, pp. 20-29. Les débats sur les modèles sont également évoqués in D. AUBERT et al., *Systèmes de production et transformations de l'agriculture*, vol. I, Paris, INRA, 1985.

progrès. Si tous les responsables administratifs et professionnels sont confrontés à ces interrogations, les GVA se trouvent dans une position particulièrement inconfortable et ambiguë, condamnés qu'ils sont parfois, au nom de leurs principes, à dénoncer certains aspects de changements qu'ils ont été les premiers à promouvoir et dont leurs adhérents sont souvent bénéficiaires.

4.1. OMBRES ET LUMIÈRES DU MODÈLE INTENSIF

On ne peut nier que les transformations de l'agriculture morbihannaise depuis 1945 lui ont permis de sortir de son traditionnalisme, de sa faible productivité, de ses maigres revenus. Partant de structures d'exploitation étroites, subissant une forte pression démographique, disposant de moyens de production réduits, dépendant de conditions naturelles souvent ingrates, c'est par l'adoption du progrès technique, l'intensification culturale, l'orientation privilégiée vers les productions animales, la constitution d'ateliers hors-sol, la mise en place d'investissements coûteux, l'intégration dans la filière agro-alimentaire, la modification des anciennes mentalités que toute une génération de paysans a réussi à faire progresser le niveau des revenus, à donner les moyens de vivre à une population agricole nombreuse, à réduire les écarts avec les autres catégories sociales, à alimenter un secteur d'industries agricoles en expansion.

Cependant, cette forme de développement, au delà des progrès qu'elle a permis, connaît aussi certaines limites dues soit à sa sensibilité accrue à l'environnement soit à sa propre dynamique de croissance.

4.1.1. Une grande dépendance de l'environnement économique

L'agriculture du département s'est bâtie sur l'intensification poussée de productions animales largement indépendantes des productions propres de l'exploitation et au contraire fortement utilisatrices de consommations intermédiaires. Celles-ci atteignent, en moyenne départementale, des proportions inégalées (72 % de la production finale en 1983), ce qui soulève des problèmes d'ordre à la fois technique et économique.

Le poids des achats courants extérieurs (notamment les aliments du bétail qui en constituent les deux tiers) place le secteur agricole dans une position de grande dépendance vis-à-vis des fournisseurs et particulièrement des produits importés. Quelle crise ne subirait-il pas si, par hasard, une rupture brutale advenait pour certains produits tels que les tourteaux, le manioc, le pétrole, les phosphates ! Par ailleurs, l'accroissement du prix des produits nécessaires est plus rapide que celui des livraisons et pénalise au maximum une agriculture qui achète à l'industrie d'amont presque les trois quarts de ses fournitures.

Ce modèle d'agriculture des années 60 était sans doute économiquement bien adapté à un contexte de coûts d'approvisionnements peu élevés ; il l'est beaucoup moins face à une situation économique nouvelle où le prix des consommations intermédiaires augmente fortement. Pour prendre les produits qui concernent le plus l'agriculture morbihannaise, rappelons qu'entre 1960 et 1973, le prix des aliments du bétail a augmenté de 47 % alors que le prix des productions animales s'accroissait de 93 % ; à l'inverse, de 1973 à 1980, la hausse a été respectivement de 94 % et de 56 %. On saisit ainsi fort bien pourquoi le revenu agricole s'est accru plus vite en Bretagne et dans le Morbihan qu'en France, jusqu'en 1973, et pourquoi il a chuté plus brutalement ensuite. Du fait de l'écrasement progressif de la valeur ajoutée par rapport à la production finale, les agriculteurs n'ont souvent d'autre issue pour améliorer leur revenu que d'augmenter les quantités produites ; c'est le mécanisme classique, souvent décrit, de fuite en avant vers une production

toujours plus intensive qui assure au mieux une stabilisation du revenu et accroît la fragilité financière des exploitations.

Au poids élevé des consommations intermédiaires, s'ajoute le coût des investissements nécessaires dans les systèmes d'élevage intensif. A cet égard, c'est un cumul des charges financières que l'on observe pour les nouveaux investisseurs, en raison de la taille croissante des ateliers mis en place, de la hausse rapide du prix des équipements et de l'élévation des taux d'intérêt ; il en résulte une escalade des dettes particulièrement forte depuis quelques années et l'apparition récente « d'agriculteurs en difficultés » (500 à 600 cas dans le Morbihan en 1984, fréquemment des jeunes installés depuis peu et ayant investi dans des ateliers importants). Ces échecs, imputables à des conditions économiques extérieures beaucoup plus défavorables qu'avant, ne renvoient-ils pas également à la nature même du modèle agricole qui s'est imposé depuis quinze à vingt ans ?

4.1.2. Une logique sélective de développement

Même si l'approche est un peu simplificatrice, on peut considérer que la modernisation a été vécue et assumée - inégalement - par une génération d'agriculteurs, celle née entre 1920 et 1930, installée entre 1945 et 1960, et qui, à partir de 1980, commence à atteindre l'âge de la retraite. Et cette génération se trouve aujourd'hui face à une difficulté majeure, celle des conditions de son remplacement. En effet, le type d'agriculture qui s'est imposé n'a pas su ou n'a pas pu prévoir son renouvellement, tout au moins sous des formes garantissant la pérennité de l'exploitation familiale intensive.

Les raisons en sont multiples. Elles sont d'abord d'ordre démographique : la substitution massive du capital au travail et une ponction abondante de main-d'œuvre par l'industrie et le tertiaire ont entraîné le départ de la plupart des aides familiaux, remplaçants potentiels ; or le vieillissement de la population agricole et l'adoption de nouveaux comportements socio-culturels ont provoqué une chute rapide et prononcée du nombre de naissances en agriculture. Le vivier de recrutement des futurs agriculteurs se trouve de ce fait en voie de tarissement⁽⁵¹⁾.

Mais il existe aussi des explications économiques et structurelles. Une différenciation croissante des exploitations implique en effet pour beaucoup d'entre elles des difficultés de reproduction : toutes les unités peu modernisées n'offrent aux remplaçants éventuels que des perspectives de revenu médiocres, à moins de mettre en place des ateliers spécialisés sur le modèle de ceux qui existent. Les investissements nécessaires sont si coûteux qu'ils découragent alors tout projet d'installation.

D'ailleurs, le nombre d'unités de production de taille « standard » nécessaires pour assurer la production agricole morbihannaise au niveau actuel est peu élevé : il suffirait de 4 000 étables de 50 vaches à 6 000 litres de moyenne annuelle, de 900 ateliers de 100 truies, de 700 ateliers de 1 000 porcs à l'engrais, de 600 poulaillers de 30 000 unités chacun⁽⁵²⁾. La résignation individuelle des « non-modernisés » et l'extrême difficulté, à l'échelle globale, d'élargir les débouchés convergent : il n'y a plus de place pour ceux qui n'ont pas pris à temps le « train du progrès ».

⁽⁵¹⁾ Malgré une tradition de forte natalité, la diminution du nombre de naissances a été aussi importante dans le Morbihan que sur l'ensemble de la France : les effectifs nés chaque année sont environ cinq fois plus faibles sur la période 1976-80 qu'entre 1946 et 1950 (420 naissances masculines contre 1880 dans le département et 15 000 contre 70 000 pour l'ensemble national, selon les recensements de l'agriculture). Sur ces questions, on pourra se reporter à G. JEGOUZO, *Evolution de la démographie en milieu agricole*, *Guide agricole Philips*, 1977, pp. 157-167.

⁽⁵²⁾ Rappelons qu'il existait, lors du recensement de 1980, 26 000 exploitations dans le département.

Les agriculteurs engagés dans la voie du modèle dominant ne sont pas pour autant à l'abri de tout risque : le mouvement de concentration ne s'arrête pas à un moment donné, c'est un processus dynamique qui tend à éliminer progressivement les moins performants. De plus, il faut s'interroger sur les capacités de reproduction de ces exploitations où l'accumulation de capital est particulièrement élevée. Peuvent-elles être assurées, financièrement, dans le cadre de la transmission familiale habituelle ?

Les structures de production risquent, après une longue période de relative stabilité, de connaître désormais des changements plus profonds. La réduction du nombre d'exploitations a de fortes chances de s'accélérer dans les années qui viennent avec, comme conséquences, une concentration des terres plus poussée, une autre utilisation du sol, une remise en cause de certains systèmes de production, une occupation de l'espace agricole et rural fortement différenciée. Les formes juridiques des exploitations peuvent aussi connaître une diversification encore peu répandue dans la région (exploitations salariales, entreprises sociétaires, ateliers intégrés, double activité et/ou agriculture de plaisance, etc.).

La logique même de la croissance et du développement du modèle agricole intensif conduit à remettre en cause un certain nombre d'équilibres sur lesquels il s'est construit, d'autant plus que le contexte économique général est plus contraignant. Les firmes du secteur agro-alimentaire, qui ne sont pas étrangères à cette évolution, peuvent y trouver leur compte ; les pouvoirs publics peuvent hésiter entre le soutien d'un secteur agricole compétitif et la nécessité d'une répartition géographique et économique de la population plus harmonieuse ; les GVA, quant à eux, risquent d'être fortement désorientés face à une évolution qui ne cadre plus avec leur doctrine et leurs objectifs.

4.2. LE MALAISE DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT

Les GVA ont été pendant vingt ans particulièrement actifs dans la mise en place d'une agriculture intensifiée et modernisée dans le département du Morbihan, en parallèle et parfois en complémentarité avec les interventions de l'administration, des autres organismes professionnels et des entreprises de l'agro-alimentaire. C'est à partir de 1974-75, au moment pourtant où les GVA prennent en quelque sorte le contrôle du département, que des difficultés, des contestations, des remises en cause commencent à se manifester : contradictions entre l'idéal du mouvement et les évolutions brutales au sein de l'agriculture, décalages entre le projet des GVA, les pratiques mises en œuvre et les résultats concrets obtenus. Au bout du compte, c'est à une analyse approfondie du rôle des groupements de vulgarisation dans les transformations passées et de leur place dans l'agriculture de demain que l'on est amené en s'appuyant sur l'observation de la période 1975-80.

4.2.1. Le développement polyvalent est-il encore viable ?

Entre une modernisation souhaitable des exploitations agricoles et la poursuite d'un processus continu de croissance des ateliers et des unités de production, les GVA se sont rapidement trouvés en porte-à-faux. Partisans, comme tous les autres acteurs du développement, d'un accroissement de la production et de la productivité, d'une modification des techniques, d'un recours accru au matériel et aux équipements, d'une insertion plus grande dans le marché, ils situaient tous ces progrès dans le cadre d'exploitations familiales de taille moyenne. C'était sans compter avec la logique du modèle intensif qui s'accorde mal d'une limitation volontariste des dimensions économiques ; c'était aussi sans compter avec une pression des firmes à la spécialisation et à un développement agricole par filières, ignorant l'unité

organique de l'exploitation que les GVA cherchent au contraire avec force à sauvegarder.

C'est aux alentours de 1975 que les contradictions entre le mouvement GVA, la politique de l'agro-alimentaire et certaines orientations des pouvoirs publics éclatent au grand jour et transparaissent dans les déclarations des responsables ; par exemple, le Morbihan conteste vivement le fameux rapport du groupe Horizon 80, rédigé en 1976 et concernant la réforme de l'ANDA : « *Le développement polyvalent est une nécessité ; si le conseil lié au produit est important, la technique n'est pas tout et elle n'est pas neutre* »⁽⁵³⁾. Il s'agit bien là d'une affirmation de la spécificité des GVA du Morbihan par rapport aux impulsions de la politique agricole et aux pressions des firmes ; elle conduit les responsables à préciser le type de développement qu'ils prônent : « *La course à l'agrandissement n'est pas toujours la meilleure solution... Une spécialisation est bonne si elle n'entraîne pas le cycle infernal des équipements : il faut faire des investissements raisonnés, trouver des formes d'organisation permettant des conditions de vie normales* »⁽⁵⁴⁾.

Les GVA proposent un nouveau modèle qui prend - en partie - le contre-pied des systèmes de production qui prévalent depuis le tournant de 1965 ; il s'agit sans doute d'intensifier encore, mais surtout de diversifier productions et façons de faire dans une économie de plus en plus exigeante. Les agriculteurs modernisés diminueront leurs charges par une meilleure maîtrise des techniques et des innovations simples, en raisonnant mieux l'emploi des équipements et des consommations intermédiaires ; les agriculteurs en voie de modernisation devront rechercher un rythme progressif d'intensification et des systèmes présentant plus de sécurité⁽⁵⁵⁾.

Favorables à la limitation de la taille des ateliers et à la réduction des consommations intermédiaires, les GVA en arrivent à s'opposer, sur le terrain, à l'action des firmes, provoquant localement des conflits plus ou moins ouverts. Ainsi à Saint-Jean-Brévelay, l'établissement de bilans de fumure, l'achat groupé d'amendements marins suscitent la mauvaise humeur des coopératives d'approvisionnement ; parallèlement, le même GVA met en oeuvre un programme d'utilisation des produits de la ferme dans l'alimentation animale : il se heurte fortement à l'incredulité, voire à la mauvaise foi de certains agriculteurs ou techniciens de firme.

Parfois, à l'extrême, le GVA est conduit à organiser des actions de nature para-syndicale pour aider les éleveurs face à certaines firmes intégratrices. En 1978, pour la première fois dans le département, un GVA prend en charge les problèmes de la production avicole de façon à donner plus de pouvoirs et d'informations aux éleveurs par rapport aux intégrateurs.

Cependant, quel est l'impact réel de ces actions, de ces incitations qui, si elles se situent certes dans la droite ligne de l'esprit fondateur des GVA, s'opposent de plus en plus à la pression des forces économiques et à la pente « naturelle » d'une évolution entamée dix ou quinze ans auparavant ? La question mérite d'être posée d'autant plus que c'est au sein même des groupements que les contradictions se situent.

4.2.2. Le mouvement GVA : le rêve d'une génération ?

Pour les GVA, il s'agit de contrôler, de maîtriser le processus de croissance des exploitations, afin d'éviter notamment les disparités trop flagrantes, la soumission à la seule logique économique, l'éclatement de l'unité de l'exploitation familiale, la mise hors course d'un trop grand nombre d'agriculteurs :

⁽⁵³⁾ Assemblée Générale de l'Union départementale des GVA (UDGVDA), 1977.

⁽⁵⁴⁾ Assemblée Générale de l'UDGVDA, 1975.

⁽⁵⁵⁾ Assemblée Générale de l'UDGVDA, 1980.

« Il s'agit pour nous de faire du développement des productions un moyen de promouvoir le maximum d'agriculteurs de notre département ». « Nos activités doivent tendre à ce que dans le milieu agricole le maximum d'agriculteurs et d'agricultrices puissent acquérir des compétences suffisantes pour analyser, juger, décider par rapport à tout problème qui les concerne »⁽⁵⁶⁾.

Pourtant, n'est-ce pas parmi les adhérents des GVA que se recrutent la plupart de ceux qui ont profité de la croissance des années 65-75 ? Combien sont prêts à remettre en cause un mode de développement dont ils ont été les premiers à bénéficier ? Il faudrait pouvoir mesurer sur le terrain la portée exacte des discours des responsables et des conseillers agricoles sur la limitation raisonnée des productions et sur la mise en place d'une agriculture plus économe et plus autonome.

Par ailleurs, les motivations des plus récents adhérents aux GVA sont-elles identiques à celles des militants de la première heure ? Des observations ponctuelles et localisées laissent percer des différences sensibles entre les premiers adhérents, d'origine modeste pour la plupart, animés d'un fort désir d'améliorer collectivement leurs conditions d'existence et de promouvoir leur métier, et les jeunes qui connaissent souvent dès le départ des conditions de vie et de travail meilleures et qui recherchent prioritairement l'amélioration des résultats de leur propre exploitation plutôt que la promotion du milieu dans son ensemble⁽⁵⁷⁾.

Qu'ils soient ou non adhérents de fraîche date, la plupart des agriculteurs qui font partie d'un GVA sont spécialisés en lait, en porc, parfois même en volailles. Ne vont-ils pas être tentés, à mesure que la spécialisation s'accentue et que les exigences techniques propres à chaque production s'accroissent, de faire davantage appel au technicien compétent dans un domaine bien précis plutôt qu'au conseiller polyvalent, et de préférer l'intervention individuelle, adaptée à leur problème, à l'action de groupe qui peut leur paraître inefficace ? A cet égard, les réactions observées lors des Etats généraux du développement agricole, en 1982, traduisent bien l'ambiguïté ressentie par ceux-là mêmes qui se sont alors exprimés et qui sont pour la plupart partie prenante des GVA⁽⁵⁸⁾. C'est au bout du compte la remise en cause de ce pourquoi se sont constitués puis ont œuvré les groupements de vulgarisation agricole.

Ceux-ci n'ont pas réussi non plus à entraîner avec eux une fraction importante des agriculteurs morbihannais restés peu ou prou à l'écart du mouvement de modernisation. Les adhérents aux GVA font désormais partie de la couche aisée de la population agricole, provoquant par là-même une réaction de rejet de la part des petits agriculteurs qui voient se creuser l'écart entre leur propre situation et celle des chefs d'exploitation qui ont acquis des positions de pouvoir. « C'est réservé aux grandes fermes » ou « C'est bien, mais ce n'est pas pour moi », tels sont les jugements les plus fréquents portés par ceux qui sont restés en dehors de la mouvance GVA. C'est, là aussi, un certain échec des ambitions de départ des instigateurs de la vulgarisation.

La dispersion de l'agriculture morbihannaise entre des couches sociales aux positions nettement diversifiées vis-à-vis des objectifs et des résultats du

⁽⁵⁶⁾ Assemblée générale de l'UDGVDA, 1976.

⁽⁵⁷⁾ M. CARIOU et E. VIELPEAU, *Vulgarisation agricole...*, p. 100.

⁽⁵⁸⁾ Ainsi, dans la région de Malestroit, berceau des premiers groupes de progrès, on indique bien que les revenus et le niveau technique ont augmenté grâce à la vulgarisation, mais la nécessité de la présence du conseiller agricole est moins ressentie qu'il y a quinze ans, et son avis moins écouté. Certes, pour l'avenir, il est souhaité que les conseillers agricoles puissent prendre en charge tous les problèmes réels de tous les agriculteurs auprès de qui ils devront entre autres assurer « la synthèse » des informations reçues, mais il est demandé simultanément que les agents de développement soient plus spécialisés et pour cela aient une formation plus concrète. Parmi les actions futures de développement à envisager, la première place revient au conseil individuel pour aider à résoudre les problèmes au sein de chaque exploitation. (Etats généraux du développement agricole, rapport de la petite région de Malestroit - Guer - La Gacilly, Morbihan).

développement s'est révélée avec une précision inattendue en 1983, lors des élections à la Chambre d'agriculture. Pas moins de six listes se sont constituées, représentatives chacune d'un courant spécifique⁽⁵⁹⁾, et si la fraction « moderniste » issue du mouvement GVA est demeurée majoritaire, l'éparpillement des voix témoigne de cet éclatement de l'agriculture du département entre des forces centrifuges et antagonistes, fruit de trente ans d'une évolution bâtie sur un objectif de modernisation et d'intensification, qui a échappé en partie à ses promoteurs les plus zélés et qui se trouve probablement aujourd'hui à un nouveau tournant de son histoire.

CONCLUSION

Observer l'émergence et l'essor d'un mouvement social aussi puissant que celui des GVA dans le Morbihan aide à comprendre la logique et les mécanismes de développement d'une agriculture qui a vécu depuis trente ans des mutations profondes. L'étude menée dans ce département breton ne prétendait certes pas à approfondir tous les aspects de la modernisation de ce secteur, ni à analyser le rôle effectif de tous les agents qui y ont concouru ; néanmoins, la plupart des facettes du processus économique et social qui a fait d'une agriculture traditionnelle et retardée l'une des illustrations les plus caractéristiques du modèle « productiviste » dominant peuvent être éclairées à travers le prisme de la vulgarisation agricole :

- **La vulgarisation, instrument de la spécialisation agricole régionale :** la sélection initiale de thèmes techniques adaptés aux conditions de l'agriculture de polyculture-élevage a conduit progressivement à la mise en place de systèmes intensifs de production animale ; ce cheminement est frappant en ce qui concerne l'ensemble système fourrager - production laitière, mais s'observe également en partie pour la production porcine.
- **La vulgarisation, agent de transformation des mentalités :** contrairement aux actions des ingénieurs des services agricoles qui se cantonnaient volontairement dans le domaine technique, d'emblée les GVA ont voulu appliquer le projet jaciste de développement global au niveau de l'exploitation, de l'individu, de la famille. Ils ont ainsi construit un véhicule particulièrement efficace d'acculturation au monde moderne, laquelle, à travers l'acquisition d'une nouvelle rationalité économique rendait possible les transformations agricoles.
- **La vulgarisation, partenaire-adversaire des firmes :** les relations entre la vulgarisation et les entreprises agricoles et alimentaires n'ont jamais été simples. D'une part, la préoccupation humaniste et le souci de privilégier la

⁽⁵⁹⁾ Les listes en présence et les résultats ont été les suivants dans le collège des chefs d'exploitation :

- FDSEA : 55 % des suffrages exprimés (liste conduite par le courant « moderniste tempéré », contrôlant les organisations professionnelles départementales à partir de 1974 et issu du mouvement GVA).
- Union pour la défense des libertés en agriculture : 17 % (liste de dissidents récents de la FDSEA, favorables à une orientation plus libérale).
- FFA : 10 % (liste conduite par les conservateurs traditionnels qui avaient conservé le contrôle de l'agriculture départementale jusqu'en 1974).
- MODEF : 7 % (liste « contestataire » soutenant les revendications des petits agriculteurs et plutôt implantée dans la partie bretonnante du département, traditionnellement plus à gauche).
- CDJA : 6 % (liste « contestataire » affiliée à la Fédération nationale des syndicats paysans, provenant d'une scission récente avec la FDSEA qu'elle juge trop favorable au « productivisme »).
- CNSTP : 5 % (liste « contestataire » regroupant les agriculteurs modernisés qui avaient adopté les positions radicales du mouvement « paysan-travailleur » au début des années 1970).

responsabilité personnelle de l'exploitant ont conduit les GVA à ignorer les interventions des firmes voire même à les rejeter, comme autant d'intrusions du capitalisme visant à détruire l'intégrité de l'exploitation agricole familiale. Mais par ailleurs, la croissance des livraisons et le souci de conserver une certaine maîtrise du produit ont entraîné en bien des régions les militants leaders à créer des coopératives et à en prendre la direction ; ils ont ainsi participé à la formation de la nouvelle couche agricole dominante et sont partie prenante de l'encadrement économique et commercial de l'agriculture morbihannaise. Au sein des GVA actuellement, l'ambivalence n'a toujours pas disparu, d'autant plus que bon nombre d'adhérents, du fait de leur spécialisation, sont fortement dépendants des autres maillons de la chaîne agro-alimentaire.

— **La vulgarisation, moyen de conquête du pouvoir professionnel :** les pérépléties qu'a connues le Morbihan pour le contrôle des organisations agricoles départementales ne peuvent masquer le fait que les GVA ont constitué, pour la plupart des dirigeants actuels, un premier champ d'action professionnel qu'ils ont quitté pour prendre ensuite des responsabilités dans des organisations syndicales, économiques ou techniques. Plus que les anciens notables traditionnels rapidement dépassés, ou que l'administration agricole trop visiblement représentante de l'Etat, les GVA ont su capter les aspirations des jeunes, des agriculteurs avides de progrès et de responsabilité et ont été pour eux une école de formation et un tremplin d'autant plus efficaces que l'insertion de la vulgarisation dans le milieu agricole était profonde.

— **La vulgarisation, facteur de différenciation sociale :** malgré sa doctrine et ses discours prônant un développement pour tous, non seulement la vulgarisation des GVA n'a pu enrayer le processus de sélection sociale et d'élimination des agriculteurs les plus démunis, mais elle a souvent contribué à accentuer les disparités. La modernisation de l'agriculture morbihannaise ne s'est pas construite à partir de l'ancienne couche aisée de la paysannerie ; elle a pris appui sur une catégorie moyenne qui a su tirer parti des avantages de tous ordres procurés par la vulgarisation. Si beaucoup de petits agriculteurs n'ont pas accédé à la modernisation, notamment par le biais des GVA, c'est que les différences économiques et culturelles existaient sans doute déjà au départ ; et surtout, progressivement, le fossé s'est creusé, jusqu'à devenir presqu'infranchissable, entre ceux qui s'étaient spécialisés, qui avaient investi, et les autres, restés à l'écart.

— **La vulgarisation, relais consentant de la politique agricole :** c'est peut-être sous cet aspect que le rôle des GVA apparaît comme le plus effacé. D'autres organismes ont été de ce point de vue beaucoup plus puissants. Cela étant, les GVA ont toujours été très largement en phase avec les orientations générales de la politique agricole.

— **La vulgarisation, une force sociale autonome :** globalement, ni sur le plan des structures, ni sur celui des systèmes de production, l'évolution du Morbihan ne se distingue véritablement de ce qui s'est réalisé dans les départements voisins. Pourtant la présence et le poids des GVA ne sont sans doute pas neutres quant à la vie agricole du Morbihan. Même s'ils ont constitué un vivier de responsables pour les autres organisations, ils demeurent une force autonome qui, à l'échelle départementale comme à l'échelle locale, est ouverte à toutes les sensibilités du monde paysan. De même, la définition des programmes et des moyens d'action est-elle largement décentralisée malgré les pressions nationales. Et ce n'est peut-être pas un hasard si les organismes agricoles du Morbihan apparaissent comme moins monolithiques, plus ouverts aux interrogations actuelles que dans bien d'autres départements.

— **La vulgarisation, témoin des incertitudes du temps présent :** la vulgarisation agricole du Morbihan porte en elle-même les contradictions auxquelles s'affronte l'agriculture française - et plus encore l'agriculture bretonne - aujour-

d'hui. D'un côté, elle remet en cause un modèle de développement trop sélectif, trop fragile, mal adapté aux nouvelles conditions économiques et, en même temps, elle hésite sur les solutions à proposer, s'interroge sur l'intérêt d'un retour à des formes de production plus autonomes et plus diversifiées car elle craint d'être dépassée techniquement et économiquement par des concurrents, proches ou lointains, si le mouvement d'intensification-spécialisation ne se poursuit pas. La ligne de partage déchire sans doute nombre de responsables et de conseillers agricoles ; elle sépare également les plus modernisés des adhérents de ceux qui ont adopté des modes de croissance moins rapides. Comme l'agriculture régionale, la vulgarisation agricole telle qu'elle existe dans le Morbihan est à la croisée des chemins.

Ces réflexions sont géographiquement localisées ; elles portent sur un département où le mouvement de vulgarisation-développement possède une densité rarement atteinte ailleurs sur une aussi longue période. L'histoire reste à écrire de tous ces groupes de progrès qui se sont constitués un peu partout en France à l'aube des années 60. Bien peu sans doute ont réussi à conserver leur autonomie par rapport aux appareils syndicaux, éviter leur transformation en structure bureaucratique et bénéficier encore aujourd'hui de l'adhésion délibérée d'une fraction importante des agriculteurs. Le Morbihan fait partie de ces zones où l'analyse des transformations passées et à venir de l'agriculture ne peut ignorer un courant social aussi important que celui des GVA.

Comme de nombreuses études l'ont montré⁽⁶⁰⁾, les méthodes d'observation et d'interprétation peuvent s'appuyer sur d'autres institutions ou formes dominantes de production dont le choix se révèle plus pertinent par rapport à la zone considérée (syndicalisme, coopération, organismes techniques, système particulier de production, etc.). Dans tous les cas, la démarche ainsi conduite au niveau d'un espace géographique restreint qui possède en même temps sa propre cohérence, se révèle un complément indispensable des analyses plus générales des transformations du secteur agricole dans une économie et une société elles-mêmes en mutation.

⁽⁶⁰⁾ Voir par exemple J. REMY, *Le métier d'agriculteur...* ou P. COULOMB et H. NALLET, *Le syndicalisme agricole et la création du paysan modèle*, Paris, INRA-ESR et CORDES, 1980, 88 p.

ANNEXE 1

ORIGINE, ORGANISATION ET DÉROULEMENT DE LA RECHERCHE

Trente ans après la première tentative de vulgarisation organisée, les responsables professionnels du Morbihan ont ressenti la nécessité de faire le point, de dresser un bilan de toutes les actions qui ont été réalisées depuis 1950, c'est-à-dire, comme ils l'ont eux-même exprimé dans leur demande, « de rassembler les principaux éléments de cette aventure de la vulgarisation, d'en analyser le plus objectivement possible les aspects positifs et négatifs et d'en tirer des conclusions pour les adhérents actuels et futurs des groupements de développement ». C'est la raison pour laquelle, au printemps 1980, des contacts ont été pris par la Chambre d'agriculture avec la Chaire d'économie de l'ENSA et la Station d'économie rurale de l'INRA de Rennes, contacts qui ont débouché sur la signature d'une convention afin de réaliser l'étude souhaitée. Un collectif de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants s'est constitué et a dès lors entrepris la réalisation de la recherche qui s'est déroulée sur dix-huit mois.

Si l'observation complète de tous les acteurs du développement n'a pu être totalement menée à bien, on cernera plus précisément le domaine couvert et la méthode utilisée en indiquant quels ont été nos moyens d'investigation. En fait, quatre grandes approches ont été retenues :

Une analyse de l'évolution de l'agriculture morbihannaise qui s'appuie sur les données fournies par les recensements et enquêtes du ministère de l'Agriculture, réalisés en 1955, 1963, 1970, 1975 et 1979-80, ainsi que sur la statistique agricole annuelle.

Les renseignements disponibles se rapportent aussi bien au volume des productions agricoles qu'aux structures, aux systèmes de production ou aux moyens utilisés.

A ces informations essentielles s'ajoutent des monographies plus anciennes (celles de 1929 et 1952 notamment, rédigées par M. Kuntz, Directeur des services agricoles), les comptes départementaux de l'agriculture disponibles à partir de 1962 et certains chiffres fournis par les recensements généraux de la population de l'INSEE.

Une analyse des institutions de vulgarisation-développement réalisée selon deux modalités principales :

- dépouillement des documents écrits disponibles relatifs à la vulgarisation agricole dans le Morbihan (rapports de l'Union départementale des groupements de vulgarisation, publications de la presse agricole spécialisée, comptes rendus des sessions de la Chambre d'agriculture et du Conseil général, archives concernant des expériences anciennes de vulgarisation, documents se rapportant à un certain nombre de GVA).
- réalisation de nombreuses interviews d'acteurs fortement impliqués, à un moment ou à un autre de leur existence, dans le développement agricole (responsables professionnels, directeurs de services, conseillers agricoles).

Une analyse des autres agents du développement de l'agriculture départementale, plus partielle et moins construite que les précédentes investigations. Elle repose soit sur des monographies locales détaillées (canton de Saint-Jean-Brévelay), soit sur les résultats d'études effectuées notamment auprès des industries agro-alimentaires (IAA).

Une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentatif d'agriculteurs du Morbihan, sur quatre cantons nettement différenciés. 359 agriculteurs

teurs exploitant plus de 2 ha et âgés de moins de 65 ans ont été interrogés. Les enquêtes ont été réalisées au premier trimestre 1981 avec un questionnaire destiné à :

- retracer le cursus individuel et familial des exploitants interrogés,
- repérer les principaux changements techniques et économiques survenus sur l'exploitation depuis l'installation,
- faire apparaître les motivations et les circonstances de ces changements,
- établir les réseaux de relations, les modes d'insertion professionnelle des agriculteurs et, plus particulièrement, les liens avec les GVA,
- recueillir des informations sur la manière dont la vulgarisation était perçue.

On trouvera les résultats de ces différents travaux dans les publications suivantes :

1. CARIOU (M.) et VELPEAU (E.).- *Vulgarisation agricole et transformations de l'agriculture dans le Morbihan (1950-1980), Deux exemples contrastés : les cantons du Faouët et de Pontivy*, mémoire de fin d'études, Rennes, ENSFA, sept. 1981, 149 p. + annexes.

Ce mémoire analyse les transformations de l'agriculture dans deux cantons du Morbihan depuis 1950, puis étudie les mécanismes de diffusion d'un certain nombre de changements en distinguant nettement les caractéristiques particulières et les itinéraires spécifiques des innovateurs et des adhérents de GVA par rapport aux autres agriculteurs. Une dernière partie compare les institutions de vulgarisation-développement dans les deux cantons et fait bien apparaître le contraste saisissant entre Le Faouët, pionnier de la vulgarisation de groupe, et Pontivy où au contraire prévaut l'individualisme.

2. CORBEL (H.) et THOMAS (C.). - *Le GVA et les évolutions agricoles dans le Morbihan, Etude sociologique sur les cantons de Pluvigner et Malestroit pendant la période 1950-1980*, mémoire de fin d'études, Angers, ESA, sept. 1981, 179 p.

Dans un registre un peu différent, ce mémoire présente également les caractéristiques et les évolutions du public de la vulgarisation, comparées avec celles des non-adhérents ; en même temps, il analyse les « enjeux de la vulgarisation agricole », pour déterminer la signification socio-économique des thèmes et des modèles techniques et économiques privilégiés par le GVA. Cette approche permet déjà d'avancer des hypothèses quant à l'influence de la vulgarisation sur le développement de l'agriculture morbihannaise.

3. DAUCE (P.) et HOUËE (P.) avec la collaboration de CLOEREC (G.) et PAINVIN (R.M.). - *Trente ans de développement agricole dans le Morbihan (1951-1981)*, Vannes, Chambre d'agriculture et Rennes, INRA, mars 1982, 403 p.

Ce document de synthèse qui constitue le rapport final de l'étude commandée reprend en les élargissant les travaux préliminaires présentés ci-dessus et cherche à répondre, pour l'ensemble du département, aux questions posées sur le rôle de la vulgarisation dans le Morbihan. Il comprend quatre parties :

- **Les transformations de l'agriculture morbihannaise, 1950-1980.** On examine les aspects les plus significatifs des changements économiques et sociaux de l'agriculture morbihannaise depuis l'après-guerre ; on saisit ainsi dans quel contexte vont se situer - et sur quelle réalité socio-économique vont agir - les acteurs du développement et notamment la vulgarisation agricole. Par l'interprétation qu'elle fournit, l'analyse mène également aux mécanismes des transformations agricoles et fournit des éléments de réflexion quant à l'avenir du type d'agriculture qui s'est mis en place dans le département.
- **Les forces économiques et sociales à l'œuvre.** L'analyse précédente s'étend aux changements de système social dans les campagnes morbihannaises

depuis 1950, puis elle dégage quelques-uns des acteurs privilégiés qui s'emploient à conduire le développement de l'agriculture.

On y trouve décrits notamment les grands axes de la politique agricole liés à la vulgarisation-développement et leur application locale, le poids des forces économiques qui visent à orienter l'agriculture selon leur propre logique et enfin la place qu'occupent les acteurs-promoteurs de la vulgarisation agricole parmi les couches sociales de l'agriculture du Morbihan.

- **Historique de la vulgarisation-développement.** Cette partie reprend chacune des étapes principales de la vulgarisation agricole dans le département, en les situant à chaque fois dans leur contexte et en soulignant les priorités retenues et les modes d'organisation et de fonctionnement privilégiés aux différentes périodes.

- **Les groupements de vulgarisation agricole.** Il s'agit cette fois d'une étude spécifique des groupements de vulgarisation agricole dans le Morbihan. On découvrira ici une analyse systématique des objectifs, des programmes, des structures, des moyens et des activités de la vulgarisation, analyse destinée à cerner l'originalité, la dynamique et l'influence des GVA dans les transformations agricoles.

4. GUIGUENO (L.), sous la direction de DAUCE (P.). - *Quasi-intégration, vulgarisation et développement de l'agriculture, L'exemple du secteur de Saint-Jean-Brévelay dans le Morbihan*, thèse d'économiste, Rennes, CNAM, sept. 1983, 158 p.

Sur le cas précis du canton de Saint-Jean-Brévelay, l'un des secteurs de Bretagne les plus intensifiés dans le domaine de l'aviculture de chair, du porc, du lait, l'analyse compare de façon inédite le double processus du développement technico-économique qui s'est réalisé sur place depuis l'après-guerre : elle éclaire d'une part les modalités d'apparition et de diffusion de la quasi-intégration avicole sous l'impulsion des firmes d'amont et daval dès 1952-1955 et elle montre en même temps l'émergence progressive du groupement de vulgarisation agricole, œuvre des agriculteurs eux-mêmes, qui prendra toute sa dimension à partir de 1964 dans une optique de développement plus global.

Un bilan de l'économie agricole du secteur en 1980 complète la présentation chronologique et tempère l'opposition simpliste que l'on est souvent tenté d'établir entre les deux types de développement.

ANNEXE 2

QUELQUES NOTIONS GÉNÉRALES SUR LA VULGARISATION ET LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

● L'organisation de la diffusion du progrès technique

L'organisation de la diffusion du progrès technique depuis quarante ans est un chapitre essentiel de l'histoire de la modernisation de l'agriculture française. Elle est caractérisée par l'émergence successive de deux notions autour desquelles s'est articulé tout un ensemble d'institutions sociales et techniques : la vulgarisation agricole, officialisée par le décret de 1959 et le développement agricole, organisé par le décret de 1966.

La multiplicité des acteurs (les agriculteurs, leurs organisations, l'administration de l'agriculture, la recherche, les entreprises qui environnent l'agriculture, etc.), la diversité des conceptions, doctrines et pratiques de la transmission du savoir (sans oublier la question de l'identification des sources de savoir technique), la complexité croissante de l'organisation professionnelle et administrative du secteur, font que cette histoire est difficile à connaître, exposer et interpréter. Le phénomène a de multiples dimensions : technique, pédagogique, sociale ; il a de larges implications et toutes les « familles de pensée » intervenant dans le champ social s'y sont intéressées, car la diffusion du progrès technique est au croisement des transformations économiques et de la formation des hommes.

Il est hors de question d'évoquer ici les diverses études, thèses et interprétations auxquelles la diffusion du progrès technique dans l'agriculture française a donné lieu.

Ce sont, notons-le, plutôt les recherches relevant de la sociologie ou de la science politique qui abondent, les analystes étant attirés par la grande complexité du système, par la variété des formes du mouvement social porteur de la modernisation agricole et par les enjeux de pouvoir recelés par l'organisation socio-économique de la vulgarisation - développement agricole. Ajoutons que le vocabulaire est rarement plus porteur d'incertitude, sinon d'ambiguïté, que dans ce domaine. Comme le note M. Petit, « *plus de 15 ans après que l'on soit passé en France, dans les textes officiels du moins, de la vulgarisation au développement agricole, les observateurs ne sont pas encore d'accord sur les dénominations exactes à employer* » (p. 4).

Notre objectif est seulement de donner ici, outre quelques références bibliographiques, certains repères destinés à des lecteurs peu familiers du monde agricole, permettant de situer le cas du Morbihan dans le mouvement d'ensemble de l'agriculture française.

Commençons par signaler une dualité essentielle :

« *Dans l'histoire de la diffusion du progrès en agriculture (...) le conflit Administration-Profession tient une place particulièrement importante.*

« *Le fondement de ce conflit a été de savoir si le monde agricole doit progresser sous l'impulsion d'agents venus de "l'extérieur", ou celle d'agents qui soient sa propre émanation.* » (J.-F. de Caffarelli, p. 19).

Deux conceptions

En fait, après la Seconde guerre mondiale, l'Etat s'est fortement préoccupé d'élever les niveaux de production et de productivité. Les Services Agricoles sont au cœur de son dispositif ; leurs ingénieurs promeuvent une formation, « *au service de tous* », « *fondée sur la démonstration* », mais « *ils*

apparaissent trop souvent aux agriculteurs comme détenteurs d'une vérité non susceptible d'être remise en cause » (F. Gerbaux et P. Muller, p. 18) et visant — sinon touchant — la “masse”, ils se trouvent peu utiles aux “élites”.

A l'opposé de cette conception, s'expérimentent et se développent des méthodes de groupe, bien illustrées par le cas des CETA (Centre d'études techniques agricoles). A l'origine du premier CETA, en 1944, le regroupement d'une quinzaine d'agriculteurs, autour de Bernard Poullain, tient à la fois du bureau d'études (recours à des ingénieurs, contacts avec la recherche) et du groupe d'échanges (autoformation, prise de responsabilités). La relation verticale traditionnelle de la formation est bouleversée. La formule fait école et le mouvement connaît une grande expansion dans les années 50 (près de 500 CETA en 1959). Et surtout, il va exercer une influence considérable sur le système français ; il en sera, en quelque sorte, la matrice et lui donnera sa caractéristique fondamentale à travers la notion de groupe.

On en arrive à la situation suivante, selon F. Gerbaux et P. Muller (p. 19) : « *A la fin des années cinquante, l'administration des Services agricoles se heurte donc à deux oppositions professionnelles très différentes : celle des Chambres d'agriculture d'abord, qui représente les forces traditionnelles de la campagne, celle des tenants de la vulgarisation de groupe ensuite, qui représente la nouvelle paysannerie d'entreprise.* »

Le statut de 1959 et la vulgarisation agricole

Le premier gouvernement de la Cinquième République intervient et édicte le décret du 11 avril 1959, qualifié de “ *compromis*” (L. Rolland), ou encore de “*victoire ambiguë du courant novateur*” (P. Muller, p. 50). Il définit ainsi son objet abandonnant “*toute référence à la fonction d'orientation de la production*” (*ibid.*) : « *La vulgarisation agricole est la diffusion des connaissances techniques, économiques et sociales nécessaires aux agriculteurs notamment pour éléver leur niveau de vie et améliorer la productivité de leurs exploitations* »... (article 1).

Surtout, il consacre de nouvelles méthodes : « *La vulgarisation agricole est réalisée avec la participation des agriculteurs. Cette participation se fait par des groupements d'agriculteurs...* » (article 2).

GVA et CETA

Sur le terrain, le syndicalisme (notamment le syndicalisme jeune) va susciter et encadrer, dès le début des années 60, un intense mouvement de création de groupements de vulgarisation agricole (GVA). En fait, les GVA semblent à mi-chemin entre l’« élite » et la « masse », car, à la différence des CETA, le groupe rassemble des effectifs beaucoup plus nombreux : 110 adhérents en moyenne selon l'enquête de 1978 des chambres d'agriculture, laquelle permet d'estimer leur nombre, à cette date, à 2 500 au plan national. En 1966, selon R.T. de Ville-d'Avray, il y a déjà 2 250 groupements avec une moyenne de 75 adhérents ; parallèlement, les CETA, qui sont 1 303 en 1968, selon P. Houée, verront leur nombre décliner quelque peu et se situer aux alentours de 700 à la fin des années 70.

Au plan national, l'organisation de ces deux mouvements tend à se fondre, avec la création en 1976, sous l'égide de la FNSEA, d'une Fédération nationale des groupes d'études et de développement agricole (FNGEDA), qui regroupe les fédérations départementales des GVA et des CETA.

De la vulgarisation au développement

En même temps que ce grand mouvement de création des groupements, le paysage du syndicalisme et de la politique agricole se modifie au début des

années 60 (montée en puissance des modernisateurs du CNJA sur qui s'appuie le gouvernement pour faire passer les grandes lois agricoles Debré-Pisani de 1960 et 1962).

Pour diverses raisons, une réforme intervient en 1966, qui se traduit par l'effacement des services de l'Etat dans la diffusion du progrès technique et sa prise en charge par les organisations agricoles. Les chambres d'agriculture vont en devenir le cadre, la création au niveau central de l'ANDA (Association nationale pour le développement agricole) consacrant leur rôle ; le pivot, au plan départemental, de la nouvelle organisation est le SUAD (Service d'utilité agricole et de développement), créé dans chaque chambre pour rémunérer les conseillers agricoles et les mettre à la disposition des groupements ; cette structure réalise un « compromis » entre les Chambres et le syndicalisme, son conseil de direction étant composé pour moitié de représentants des deux provenances (cf. P. Muller, p. 115).

Dans son contenu, la réforme introduit une nouvelle notion, le développement agricole, à laquelle on assigne les objectifs suivants :

- « associer les agriculteurs à la recherche agricole appliquée ;
- diffuser parmi les agriculteurs les connaissances nécessaires à l'amélioration des techniques de la production agricole, des conditions de gestion des entreprises et groupements agricoles et des structures économiques de production et de vente, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des dits agriculteurs et de leurs familles ;
- faire prendre conscience aux agriculteurs et aux organisations professionnelles agricoles des problèmes techniques, économiques et sociaux dont la solution intéresse l'avenir de leur région » (décret du 4 octobre 1966).

« Nulle part le développement agricole n'est défini explicitement. Mais cette liste d'objectifs est suffisante pour indiquer clairement l'élargissement par rapport à la vulgarisation » (M. Petit, p. 4).

Références :

« Vulgarisation-développement agricole », *Economie rurale*, n° 159, janv.-fев. 1984, 71 p. (rapports de la session de la SFER des 17 et 18 mars 1983).

Voir notamment dans ce numéro :

PETIT (M.). — Vulgarisation et développement, réexamen de la problématique, pp. 4-10.

ROLLAND (L.). — L'histoire de la vulgarisation en France avant 1966, pp. 11-16.

GERBAUX (F.) et MULLER (P.). — La naissance du développement agricole en France, pp. 17-22.

MULLER (P.). — *Le technocrate et le paysan*, Paris, Ed. Ouvrières, 1984, 173 p.

CAFFARELLI (J.-F.) de. — Le conseil agricole et la modernisation de l'agriculture française, *Chambres d'agriculture*, n° 637-638, oct. 1978, 47 p.

THIERRY de VILLE-D'AVRAY (R.). — Après la dernière guerre mondiale, les grandes étapes de la diffusion du progrès technique en France, *Paysans*, n° 111, avril-mai 1975, pp. 16-29.

« Le développement agricole en France », *Economie rurale*, 1974.

HOUÉE (P.). — *Les étapes du développement rural, tome 2, la révolution contemporaine (1950-1970)*, Paris, Ed. Ouvrières, 1972, 295 p.

● Le public du développement agricole

Une étude des chambres d'agriculture publiée en 1978 et fondée sur une enquête concernant les chambres de 70 départements estime que de 30 à 35 % des agriculteurs de moins de 55 ans qui exploitent plus de 5 ha adoptent les groupes (GVA, CETA, etc.) comme moyen de développement. On estime à 250 000 le nombre d'agriculteurs ainsi touchés au niveau de la France entière, tant par les groupements horizontaux que par les groupements spécialisés ou existant dans divers cadres (coopératives, etc.).

En 1982, le ministre de l'Agriculture fait réaliser une enquête statistique sur « *le conseil en agriculture* » par le SCEES, sur un échantillon représentatif de 2 500 exploitations tenues par des agriculteurs de moins de 65 ans. La proportion des adhérents à un groupement (l'enquête les définit plus limitativement que la précédente, retenant strictement les GVA, les CETA et les CIVAM) est de 14 %.

Cette étude resitue le rôle du groupement dans les diverses modalités de diffusion du progrès technique ; elle indique que cette dernière ne se limite pas à la seule adhésion et que « *le contact individuel (...) est une forme de vulgarisation qui, pour certains, complète l'adhésion à un groupement, pour d'autres s'y substitue* ». Les résultats de l'enquête indiquent que les adhérents des groupements sont aussi les plus demandeurs de conseils individuels, et soulignent le mécanisme de renforcement des deux comportements :

	AGRICULTEURS	
	Adhérents d'un groupement	Non-adhérents
Contacts individuels réguliers :		
— avec les techniciens du développement (Chambres, EDE, GVA, etc.)	50	12
— avec ceux des entreprises clientes ou fournisseurs, coopératives ou privées	33	31
— avec les vétérinaires	3	8
Absence de tels contacts	14	49
Ensemble	100	100

Références :

SCEES. — *Le conseil en agriculture*, Paris, Min. de l'Agriculture, série S (SEE, n° 128), janv. 1983, 35 p.

« Réalités du développement », *Chambres d'agriculture*, suppl. au n° 639-640, nov. 1978, 43 p.

*
* *

● États généraux du développement agricole (EGDA)

Au début du gouvernement de P. Mauroy s'esquisse une volonté de redonner plus de poids à l'Administration face à la profession. En matière de développement agricole, si les EGDA ont permis un brassage d'idées et ont donné lieu à l'expression des préoccupations de nombreux agriculteurs, tech-

niciens du développement, etc., il n'y a eu — au niveau de l'organisation du développement agricole, de son financement, de ses finalités — aucune modification d'envergure comparable, si peu que ce soit, aux deux grandes étapes de 1959 et 1966.

Les Etats Généraux du développement agricole ont été annoncés par Mme Edith Cresson, ministre de l'Agriculture, en janvier 1982 et officiellement lancés le 15 avril de la même année. Cette vaste consultation, dont l'objectif était de déboucher sur une réforme de l'organisation du développement agricole en France, s'est déroulée à trois niveaux :

- la petite région agricole, pour permettre l'expression d'un maximum de personnes,
- la région de programme pour synthétiser le travail des petites régions,
- le niveau national enfin qui a permis de regrouper l'ensemble des travaux effectués.

Les structures des Etats Généraux étaient animées par des équipes mixtes réunissant des agents de la fonction publique et des organisations professionnelles. On estime qu'environ 200 000 personnes au total ont participé aux différentes réunions organisées.

Les grands thèmes de réflexion proposés aux participants étaient les suivants :

- Partant de l'agriculture d'aujourd'hui et de sa diversité, quels sont les types d'exploitations et les systèmes de production qui permettront de maintenir le maximum d'actifs et de valoriser les ressources naturelles ?
- Quels sont les méthodes de développement adaptées à un tel objectif ?
- Comment les structures du développement devront-elles évoluer ?

Le ministère de l'Agriculture a publié les actes finaux de la rencontre nationale de clôture (7-8-9 février 1983) ; les nombreux documents issus des Etats Généraux du développement agricole (comptes rendus de réunions, études, entretiens, enquêtes locales et nationales, etc.) sont rassemblés à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche au ministère, où ils peuvent être consultés.

Références :

« Quelques aspects du développement agricole », *Bulletin technique d'information*, Paris, n° 384-385, nov.-déc. 1983, 205 p.

GICQUEL (J.). — *L'agriculture telle qu'ils la veulent*, Paris, L'Harmattan, 1985, p.